



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie d'Etat

Präsidium des Staatsrates
Staatskanzlei

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Rapport n°2

Destinataire Conseil d'Etat
Auteur Chancellerie d'Etat
Date Avril 2017



Facteurs d'influence sur le Valais à moyen et long termes

**Suivi des quatre scénarios prospectifs 2030 de la
Confédération**

**Analyse prospective en vue de la fixation des
objectifs de législature 2017 – 2021**

Résumé

Le présent rapport doit permettre de répondre aux questions suivantes :

- 1 Quels sont les facteurs qui influencent le plus le développement du canton du Valais ?
- 2 Quels sont les impacts de ces facteurs sur les différents domaines d'action de l'Etat ?
- 3 Parmi ces facteurs, quels sont ceux qui auront le plus de poids dans les dix prochaines années ?

L'analyse a été menée sur la base de l'étude de rapports publiés par la Confédération et des instituts de recherches, d'entretiens avec des services de l'Etat et des réponses à un questionnaire soumis aux secrétaires généraux. Elle permet d'identifier quatre facteurs d'influence *critiques*, trois facteurs *très importants* et trois *importants*.

Facteurs d'influence *critiques* :

- « Politique fédérale et intercantonale »
- « Vieillissement de la population »
- « Croissance démographique »
- « Progrès techniques »

Facteurs d'influence *très importants* :

- « Globalisation et croissance économique »
- « Changements climatiques »
- « Changements sociaux »

Facteurs d'influence *importants* :

- « Transformation du marché du travail »
- « Migrations »
- « Politique internationale »

Impacts des facteurs d'influence sur les différents domaines d'intervention de l'Etat : synthèse de l'analyse (matrice)

Facteurs d'influence	Impact sur	Pondération	Poids du facteur	Domaines										
				Protection de l'environnement naturel	Dangers naturels et risques	Sécurité publique	Situation socio-économique de la population	Santé	Education	Mobilité	Territoire, constructions	Economie	Finances publiques	Institutions
Politique fédérale et intercantonale	4	132	16	8	8	8	8	16	16	12	16	8	16	8
Politique internationale	2	44	4	2	8	4	2	2	2	4	2	8	6	2
Globalisation économique	3	84	6	3	6	12	6	6	6	9	9	12	12	3
Transformation du marché du travail	2	52	2	2	4	8	4	8	8	6	2	8	6	2
Croissance démographique	3	108	6	6	9	12	9	12	12	12	12	12	12	6
Vieillesse	4	124	4	4	8	16	16	8	12	12	16	16	16	12
Migrations	2	50	2	2	4	8	2	6	6	4	4	8	6	4
Changements sociaux	2	62	6	2	6	8	4	6	6	6	6	6	6	6
Progrès techniques	3	102	9	9	12	12	12	9	12	12	6	12	6	3
Changements climatiques	4	84	12	12	4	4	8	4	8	12	8	8	8	4

Pondérations des facteurs d'influence

- 4: Evolution à moyen terme (<10 ans) fortement prévisible, probabilité de réalisation très élevée - mesures préventives efficaces possibles
- 3: Evolution à moyen terme (<10 ans) prévisible, probabilité de réalisation élevée - mesures préventives peu efficaces
- 2: Evolution à moyen terme (<10 ans) faiblement prévisible
- 1: Evolution à moyen terme (<10 ans) très faiblement prévisible

Impact des Facteurs d'influence sur les domaines sur la base de l'évolution constatée dans le passé

- 4: Impact direct et fort à moyen terme (<10 ans)
- 3: Impact direct mais mesuré à moyen terme (< 10 ans)
- 2: Impact indirect à moyen terme (<10 ans)
- 1: Impact très faible à moyen terme (< 10 ans)

Le tableau ci-dessus synthétise les éléments décrits et analysés dans le rapport. Les facteurs d'influences significatifs pour le développement du canton du Valais sont classés en fonction des impacts qu'ils ont eu et qu'ils auront à moyen terme (<10 ans) sur les différents domaines d'intervention de l'Etat.

La *pondération des facteurs* d'influence est estimée sur la base de la fiabilité de leur évolution (tendance) à moyen terme (probabilité de réalisation). Les *impacts des facteurs* sur les domaines d'intervention de l'Etat sont classés de 1, impact très faible à moyen terme, à 4, impact direct et fort à moyen terme.

Exemple : Une pondération 4 est attribuée au facteur « Politique fédérale et intercantonale ». En effet, les principales tendances en matière de politique fédérale et intercantonale à moyen terme sont largement connues. Il est ainsi possible d'adopter des mesures préventives. L'impact de ce facteur sur les finances cantonales est direct et très fort à moyen terme (impact 4 => note 16), car près du 30% du budget cantonal provient de recettes fédérales.

Le total des points par ligne permet ainsi de dégager quatre facteurs d'influence *critiques* à moyen terme pour le canton: « Politique fédérale et intercantonale » (132 pts) - « Vieillesse de la population » (124 pts) - « Croissance démographique » (108 pts) - « Progrès techniques » (102 pts).

Trois facteurs peuvent être considérés comme *très importants* : « Globalisation et croissance économique » (84 pts) – « Changements climatiques » (84 pts) – « Changements sociaux » (62 pts) et trois autres comme *importants* : « Transformation du marché du travail » (52 pts) – « Migrations » - (50 pts) – « Politique internationale » (44 pts).

Impacts des facteurs d'influence sur les différents domaines d'intervention de l'Etat : synthèse de l'analyse (réseau)

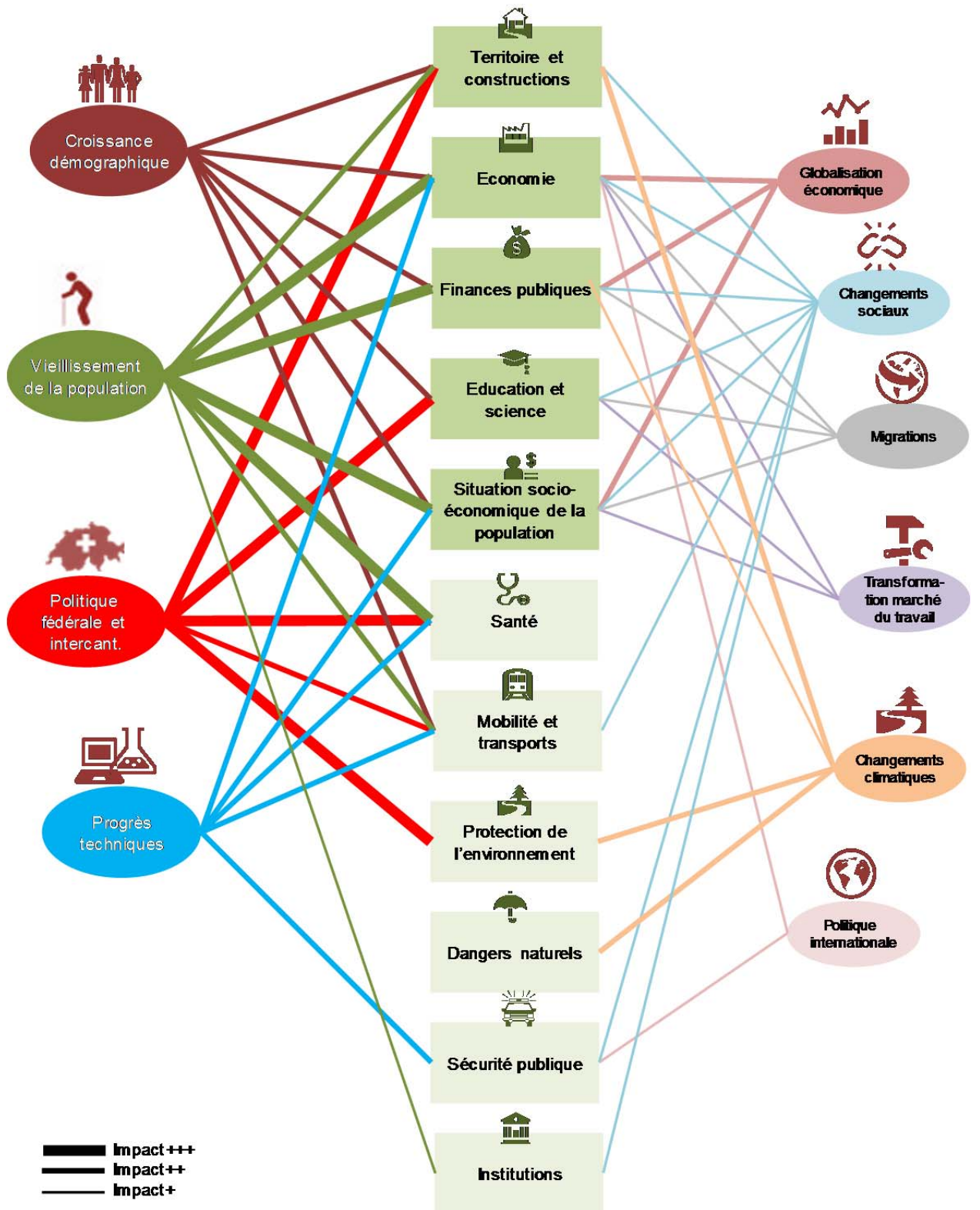


Table des matières

Résumé.....	3
1. Politique fédérale et intercantonale	7
2. Politique internationale	15
3. Globalisation et croissance économique	18
4. Transformation du marché du travail	22
5. Croissance démographique.....	24
6. Vieillesse de la population	30
7. Migrations	36
8. Changements sociétaux	39
9. Progrès techniques.....	42
10. Changements climatiques	46
Annexe	50
Perspectives 2030 : Quatre scénarios prospectifs de la Confédération.....	50
Technique des scénarios.....	51
Scénario 1 : « Plein gaz ».....	52
Scénario 2 : « <i>Attention bouchon</i> »	53
Scénario 3 : « <i>Passage périlleux</i> »	54
Scénario 4 : « <i>Route de la soie</i> »	55

1. Politique fédérale et intercantonale

Tendance Les décisions prises sur le plan fédéral continueront à avoir un impact majeur sur la plupart des domaines d'action publique au niveau cantonal.

✓✓✓ Evolution à moyen terme fortement prévisible, <10 ans – mesures préventives efficaces

●●● Facteur d'influence critique pour le canton

Les cantons sont tenus de mettre en œuvre le droit fédéral. Celui-ci leur accorde plus ou moins de marge de manœuvre selon les domaines. Nombreux sont toutefois les secteurs où la politique fédérale limite les compétences en mains des cantons.

Les chefs de service de l'administration cantonale constatent pour la plupart une importance prépondérante, amenée à durer, de la politique fédérale dans leurs champs d'activités.

Le Valais, avec ses spécificités d'un canton périphérique, de montagne, éclaté géographiquement et doté de faibles ressources financières, n'a de plus pas toujours les mêmes besoins ou intérêts que la moyenne des cantons suisses.

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Démographie

●○○○ (impact très faible à moyen terme du facteur, <10 ans)

La Confédération ne dispose pas d'une stratégie démographique nationale. Les thèmes centraux, les chances, les risques et les domaines d'actions liés aux défis démographiques sont identifiés et intégrés dans des stratégies sectorielles.

Opportunités :

- Intégration systématique des analyses et incidences démographiques réalisées par la Confédération (scénarios démographiques, incidences démographiques sur les politiques sectorielles, etc.) dans les réflexions stratégiques cantonales

Risques :

- Tendances de fonds très difficilement influençables au niveau cantonal, mais avec de forts impacts potentiels
- Augmentation des charges découlant de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons
- Evolutions potentielles liées aux spécificités du canton ; évolutions différenciées au sein du canton liées aux spécificités régionales (accroissement / vieillissement)

Environnement

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La législation fédérale en matière d'environnement est particulièrement dense (9 articles constitutionnels, 11 lois, 72 ordonnances). La politique environnementale est fortement empreinte de fédéralisme. La Confédération exerce les compétences législatives et la haute surveillance (surveillance). La responsabilité de l'exécution incombe aux cantons.

La Suisse jouit d'une forte crédibilité internationale en matière de politique environnementale. Les objectifs environnementaux de la Confédération, partiellement formalisés dans des stratégies pluriannuelles (Stratégie Biodiversité, Politique forestière 2020, etc.), sont généralement élevés. Les exigences envers les cantons le sont par conséquent aussi, ce qui peut poser certains problèmes de mise en œuvre.

Les objectifs pluriannuels qui lient l'Office fédéral de l'environnement et le canton du

Valais sont formulés dans des conventions-programmes. Celles-ci définissent également une grande partie des moyens financiers mis à disposition du canton par la Confédération dans le cadre de la politique environnementale qui inclut également la protection contre les dangers naturels.

Le message relatif à la politique climatique après 2020 et le message relatif au plan d'actions concernant la Stratégie Biodiversité Suisse sont les principaux objets prévus d'ici 2019 dans le domaine environnemental.

Opportunités :

- Protection contre les dangers naturels – synergies avec les grands projets d'infrastructures (protection contre les crues / Rhône 3)
- Préservation et mise en valeur du patrimoine naturel exceptionnel du canton (qualité des paysages, biodiversité, etc.)
- Meilleure prise en compte du risque sismique par la Confédération

Risques :

- Moyens cantonaux insuffisants pour mettre pleinement en œuvre les dispositions légales fédérales et réaliser les objectifs fixés dans les conventions-programmes
- Incompréhensions découlant de sensibilités environnementales différentes
- Conséquences, pour les régions périphériques et de montagne, des nouvelles taxations de l'énergie envisagées liées à la protection du climat

Sécurité

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le fédéralisme revêt une importance cruciale en politique de sécurité. À l'intérieur du territoire cantonal, la responsabilité politique de la sécurité de la population incombe au Gouvernement cantonal. Certains instruments essentiels de la politique de sécurité sont avant tout, voire exclusivement, du ressort des cantons et des communes (police, sapeurs-pompiers, service sanitaire). Certaines prestations sont assurées par des organes fédéraux (police fédérale, gardes-frontières, Secrétariat d'Etat aux migrations, etc.). Cantons et Confédération collaborent étroitement pour la gestion de l'asile (mise en œuvre de la restructuration du domaine de l'asile) et des crises (protection civile, engagement subsidiaire de l'armée).

Opportunités :

- Utilisation des compétences et des moyens de la Confédération (planification, gestion des risques, appui subsidiaire, etc.)

Risques :

- Désengagement de l'armée des régions périphériques
- Augmentation des coûts de l'asile directement ou indirectement à charge des cantons (*cf. domaine social*)

Santé

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les tâches et les responsabilités sont réparties entre la Confédération, les cantons et communes ainsi que le secteur privé. La loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) est la pièce maîtresse du système de santé. Elle limite considérablement la marge de manœuvre des cantons en matière de planification et de financement des soins, en particulier depuis ses dernières révisions (financement des soins de longue durée, libre choix de l'hôpital, prise en compte du secteur privé dans la planification et le financement hospitalier, absence de planification pour le secteur ambulatoire). Cela contribue à l'augmentation du volume des prestations et des coûts de la santé, à la charge notamment des cantons. Cela traduit aussi une tendance de fond qui tendrait

à libéraliser l'offre de prestations, tout en obligeant les collectivités cantonales à assumer une part importante du financement.

Pour des raisons budgétaires, la Confédération pourrait par ailleurs limiter les montants des subventions accordées pour la réduction des primes maladies pour les assurés de condition modeste, renforçant également la pression sur les cantons.

La Confédération, par l'OFSP, en collaboration étroite avec les cantons, élabore différentes stratégies nationales (démences, cybersanté, lutte contre le cancer, prévention contre les maladies non-transmissibles, soins palliatifs, qualité des soins, etc.).

Opportunités :

- Actions concertées au niveau intercantonal en faveur de compétences de régulation en mains des cantons

Risques :

- Augmentation non-maîtrisée et de plus en plus difficilement supportable des coûts pour les pouvoirs publics et les ménages
- Mesures d'économie de la Confédération (subventionnement des primes d'assurance maladie pour assurés modestes)

Situation économique et sociale de la population

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La Suisse dispose d'un système social bien développé reposant sur plusieurs instruments complémentaires dont les compétences sont bien réparties entre les trois niveaux de l'Etat. Compte tenu de l'évolution démographique et du vieillissement de la population, ainsi que de la proportion non négligeable de la population qui vit en situation précaire (situation issue de l'asile notamment), des réformes sont nécessaires pour assurer un financement durable des assurances et prestations sociales.

A défaut de prestations solidement financées par la Confédération, le risque est grand que les charges se reportent sur les collectivités locales. Les enjeux des réformes engagées au niveau fédéral sont dès lors importants (Prévoyance 2020, réforme des prestations complémentaires, etc.). Le financement de l'asile doit également être révisé pour atténuer les charges des cantons.

Opportunités :

- Diverses réformes en cours au niveau fédéral

Risques :

- Durabilité financière des assurances sociales, en l'absence de réformes
- Financement de l'asile
- Augmentation des disparités économiques et sociales
- Fragilisation d'une part croissante de la population
- Reports de charges sur les cantons découlant de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons

Formation

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'éducation relève principalement de la compétence des cantons, en particulier en ce qui concerne la scolarité obligatoire. Des dispositions intercantionales (ex. : concordat Harmos, accords universitaires, HES-SO) tendent à harmoniser les pratiques entre les différents cantons. Les concordats intercantonaux ont un fort impact.

Mobilité et transports

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme, <10 ans)

La Confédération vient d'achever deux réformes majeures dans le domaine de la mobilité dont la mise en œuvre affectera profondément la politique des transports. Le fonds d'infrastructure ferroviaire (FAIF) et le fonds pour le financement des routes nationales et du trafic d'agglomération (FORTA) posent les bases du financement à

moyen et long terme des infrastructures de transports. Les programmes de développement stratégique périodiques (PRODES) préciseront l'affectation des moyens aux grandes réalisations.

Les réformes du financement des infrastructures ferroviaires et routières doivent permettre à la Confédération de faire face à l'augmentation de la demande en transport consécutive à la croissance de la population et de la mobilité. Compte tenu des besoins importants, notamment aux alentours des principaux centres urbains, et des nombreux projets en compétition, les décisions relatives à l'affectation des moyens feront l'objet d'une vive concurrence.

Le financement du transport régional de voyageurs doit encore être révisé. Celui-ci ne devrait être subventionné plus qu'à 50% par la Confédération, dans toute la Suisse. Une partie de l'offre actuelle dans les régions qui atteignent une couverture des coûts insuffisantes pourrait être remise en question. A défaut, les charges pour les cantons voire les communes devraient être augmentées. A terme, une « nouvelle tarification de la mobilité » est également envisagée.

Par ailleurs, une nouvelle définition du réseau des routes principales suisses est toujours attendue.

Opportunités :

- Réalisation de grands projets d'infrastructures ferroviaires (achèvement du 2^{ème} tube du tunnel de base du Lötschberg) et routières (achèvement de l'autoroute dans le Haut-Valais, amélioration de l'axe du Grand-St- Bernard)
- Réalisation des projets d'agglomération

Risques :

- Difficulté de concilier une urbanisation éclatée et une desserte satisfaisante de transports publics
- Dégradation de l'offre de transport régional
- Concentration des investissements fédéraux sur les grands axes et aux alentours des principales agglomérations
- Non-extension du réseau des routes principales suisses
- Désengagement de la Confédération du financement des routes cantonales et difficulté d'assurer l'amélioration du réseau routier

Territoire, constructions et logement

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'utilisation rationnelle du sol et des ressources naturelles est une priorité affichée des autorités fédérales. De nombreux offices fédéraux sont concernés (ARE, OFEV, OFT, OFAC, SECO, OFAG, OFL, etc.).

La révision de la loi sur l'aménagement du territoire, largement confirmée en votation populaire, et l'acceptation de l'initiative sur les résidences secondaires ont mis en évidence une perception des enjeux liés au territoire propre au Valais. L'acceptation de ces deux dispositions a également provoqué, au sein de la population valaisanne, une prise de conscience du fort impact que peut avoir la Confédération sur un domaine (la construction) qui est, en Valais, principalement du ressort des communes. La volonté d'intervention de la Confédération restera et le canton n'aura d'autres choix que d'appliquer les nouvelles normes en matière d'aménagement du territoire.

Au défi que représente la mise en œuvre de la première étape de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire (2012) et de la loi sur les résidences secondaires s'ajoute celui de la deuxième étape de la révision de la LAT dont les objectifs sont une meilleure protection des terres agricoles ainsi qu'une coordination des infrastructures de transport et d'énergie avec le développement territorial.

Opportunités :

- Préservation de paysages uniques

- Urbanisation cohérente

Risques :

- Poursuite des incompréhensions mutuelles

Economie

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La politique économique de la Confédération a pour objectif de contribuer, par la mise en place de conditions-cadres favorables, à la croissance et au maintien de l'attractivité de la place économique suisse. Elle se décline en trois objectifs prioritaires :

- le renforcement de la croissance de la productivité du travail,
- le renforcement de la résilience de l'économie
- et la croissance de la productivité des ressources pour atténuer les éventuels effets collatéraux négatifs de la croissance économique.

Pour les années 2016-2019, quatorze mesures ont été définies pour atteindre ces objectifs. Ces mesures dépassent la politique économique au sens strict (énergie, agriculture, finances fédérales, logement et territoire, infrastructures de transport). Globalement, le canton devra s'engager pour que la politique économique et ses différentes composantes (politique régionale, politique de l'innovation, politique agricole, politique du marché du travail, politique du tourisme, etc.) contribuent au renforcement des équilibres régionaux et non pas à l'accentuation des disparités (renforcement des principaux centres nationaux et de leur périphérie proche).

En matière de politique agricole, la période 2018-2021 devrait s'inscrire dans la continuité de la politique agricole 2014-2017. Des changements pourraient intervenir dès 2022.

Opportunités :

- Moyens conséquents engagés par la Confédération dans la politique de l'innovation ; développement d'activités à haute valeur ajoutée également dans les régions en marge des grands centres économiques ; liens avec la politique régionale
- Développements de la politique agricole favorables à la biodiversité et à l'agriculture alpestre
- Valorisation du potentiel de la main-d'œuvre indigène

Risques :

- Concentration du développement économique autour des principaux centres
- Volonté de rendre plus compétitifs les secteurs orientés vers le marché intérieur, potentiellement au détriment des régions périphériques
- Marginalisation des secteurs à faible valeur ajoutée liée à la volonté politique d'améliorer la croissance de la productivité
- Politique agricole 2022-2025 davantage axée vers la production, au détriment des régions alpestres
- Politique économique extérieure et du marché du travail axées vers les secteurs sous-représentés dans l'économie cantonale
- Affaiblissement de l'objectif premier de la politique régionale (soutien aux régions structurellement les plus faibles)

Tourisme

●○○○ (impact très faible à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le tourisme est une branche importante de l'économie suisse qui, à l'échelle nationale, représente 3% de l'activité économique et 4% des emplois. Le secteur souffre cependant d'une faible valeur ajoutée. Il joue un rôle essentiel pour les régions alpines, mais la tendance est au renforcement du tourisme urbain. Les défis sont donc nombreux pour le tourisme helvétique, notamment dans les régions de montagne qui

cumulent plusieurs facteurs négatifs (force du franc, évolution de la demande des consommateurs, développement de nouvelles offres attractives pour les touristes indigènes, réglementations restrictives, infrastructures vieillissantes, faible rentabilité, etc.).

La politique touristique fédérale fait partie intégrante de la politique économique de la Confédération. Ses objectifs sont premièrement l'optimisation des conditions-cadres régissant le secteur touristique et deuxièmement l'octroi d'incitations ciblées.

La politique du tourisme est une politique transversale. Les tâches de la Confédération en la matière sont subsidiaires. Elles concernent néanmoins de nombreux offices. Outre le SECO, qui assume la coordination, sont notamment concernés l'ARE, l'OFEV, l'OFROU, l'OFT, l'OFAG, l'OFSPPO, l'OFS.

La politique fédérale du tourisme est appliquée au moyen de programmes de mise en œuvre quadriennaux. Le programme d'impulsion pour les années 2016-2019 a été adopté dans le cadre du message sur la promotion économique pour les années 2016-2019. Il comprend quatre axes stratégiques, sept champs d'action et 21 projets centraux. Une évaluation détaillée du programme sera réalisée en 2018, en prévision du programme 2020-2023.

- Opportunités :
- Utilisation des difficultés du tourisme alpin et des récentes dispositions légales fédérales restrictives qui l'affectent tout spécialement (loi sur les résidences secondaires, lex Koller notamment) pour obtenir un soutien plus fort de la Confédération et une diminution de la réglementation là où cela est possible
 - Utilisation des synergies entre les différentes politiques sectorielles au profit de la politique du tourisme (et inversement mise en avant des enjeux touristiques dans le cadre des autres politiques sectorielles)

- Risques :
- Limitation (voire abandon) par la Confédération de son implication dans ce secteur au profit d'autres secteurs économiques jugés plus porteurs
 - Accroissement des disparités entre le tourisme urbain et le tourisme alpin, au détriment de ce dernier

Energie

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'acceptation du premier volet de la stratégie énergétique 2050 conditionnera en grande partie la politique énergétique à court-moyen terme. La mise en œuvre des mesures décidées sera compliquée, tout comme l'aboutissement du deuxième volet de la réforme (transition d'un système d'encouragement fondé sur les subventions vers un système d'incitation fondé sur la fiscalité).

La politique énergétique devra encore relever d'autres défis, avec d'importants impacts potentiels pour le canton :

- situation particulière du marché suisse de l'électricité, directement dépendant du marché européen ;
- redéfinition des redevances hydrauliques (2020) : absence d'accord entre les cantons concernés et les entreprises productrices ;
- deuxième étape de l'ouverture du marché de l'électricité : décision reportée au vu des difficultés du secteur et nouvel état des lieux prévu fin 2017 ;
- accord sur l'électricité avec l'UE : finalisé au niveau technique, dans l'attente d'un accord institutionnel.

- Opportunités :
- Positionnement du canton comme un acteur de poids dans les énergies renouvelables (grosse hydraulique, mais également

nouvelles énergies renouvelables), en utilisant à son profit les opportunités conférées par les nouvelles dispositions légales (adoptées ou à venir)

- Risques :
- Difficultés du secteur électrique, au détriment des régions de montagne (réduction des redevances hydrauliques)
 - Imposition des énergies fossiles défavorable aux régions de montagne et excentrées
 - Politique européenne (marché de l'électricité, accord avec l'UE sur l'électricité, etc.)

Finances publiques

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

De l'avis de la Confédération, sa marge de manœuvre budgétaire ne cesse de se restreindre. Malgré les règles strictes du frein aux dépenses, malgré les mesures déjà prises, les perspectives seraient mauvaises et le déficit structurel prévisible ne pourrait être comblé sans de nouvelles mesures d'économie ciblées.

Eu égard à l'attitude prudente de la Confédération et à sa grande rigueur budgétaire, les cantons doivent rester vigilants pour éviter des reports de charges ou la suppression de prestations.

La future réforme de l'imposition des entreprises et l'évolution des recettes de la péréquation financière constituent d'importants risques financiers pour le canton, tout comme le fait que les dépenses cantonales sont structurellement plus sensibles aux évolutions sociétales que celles de la Confédération.

Au niveau fiscal, l'imposition des couples et l'imposition de la valeur locative pourraient être revues dans le courant de la législature, ce qui aura inévitablement des répercussions sur les cantons.

- Opportunités :
- Effets induits potentiels de la discipline budgétaire de la Confédération sur le budget cantonal

- Risques :
- Adaptations de la péréquation financière intercantonale
 - Conséquences des réformes fiscales
 - Politique budgétaire de la Confédération et conséquences des programmes de stabilisation (actuels et à venir)
 - Dynamique des charges cantonales

Institutions

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le Conseil fédéral adopte de nombreuses planifications pluriannuelles (perspectives à moyen-long terme, stratégies sectorielles, programmes quadriennaux). Ces documents recèlent des informations qui doivent être intégrées dans les réflexions cantonales afin de développer un véritable positionnement prospectif par rapport aux politiques publiques fédérales. Les risques doivent être analysés et anticipés, les éléments potentiellement favorables doivent être exploités. En parallèle, Départements et services doivent rechercher et développer leurs contacts avec l'administration fédérale. Les enjeux de politique fédérale doivent faire l'objet d'un monitoring régulier et actif. Celui-ci doit permettre d'améliorer la pertinence des informations transmises aux parlementaires fédéraux.

Le professionnalisme des grands cantons vis-à-vis des enjeux de politique fédérale, associé au fait que ceux-ci sont souvent des cantons contributeurs à la péréquation et disposent de moyens importants, représente un risque pour les cantons petits et moyens.

- Opportunités :
- Synergies à exploiter entre les visions cantonales et les politiques publiques fédérales

- Risques :
- Convergence des intérêts
 - Cofinancement par la Confédération
 - Marginalisation croissante

2. Politique internationale

Tendance Le contexte international et les décisions prises à ce niveau continueront à exercer une influence sur la politique suisse et celle des cantons.

?? Evolution à moyen terme faiblement prévisible, <10 ans

●○○ Facteur d'influence important pour le canton

Les enjeux dépassant le cadre local pour devenir des problématiques globales sont appelés à devenir de plus en plus nombreux. Les échanges économiques, les migrations, le changement climatique, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, la lutte contre le terrorisme ou encore les pandémies constituent autant de domaines qui nécessitent des réponses élaborées sur le plan international.

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Démographie (cf également chapitre 7 sur les migrations)

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La situation géopolitique internationale influence les phénomènes migratoires, de même que la politique d'accueil mise en place par l'Union européenne. En 2016, 27'207 personnes ont déposé une demande d'asile en Suisse. La cause principale de ce chiffre relativement élevé, mais en baisse par rapport à 2015, est la persistance des situations de conflits au Proche-Orient et en Afrique. Pour 2017, le Secrétariat d'Etat aux migrations estime à 24'500 le nombre total de demandes d'asile qui seront déposées en Suisse. Ce chiffre pourrait toutefois monter jusqu'à 32'000 en fonction de l'évolution de la situation. Au pro rata de sa population, le Valais est tenu d'accueillir 4% des requérants d'asile.

En dehors de l'asile, de nombreuses personnes immigreront en Suisse chaque année, principalement pour y exercer une activité lucrative ou pour des motifs de regroupement familial.

Opportunités :

- Impact positif de la migration sur la croissance démographique et la pyramide des âges

Risques :

- Difficultés d'intégration
- Manque d'infrastructures adaptées pour la prise en charge des migrants

Environnement

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les questions liées à l'environnement, et notamment les changements climatiques, représentent un enjeu global qui dépasse les frontières. Elles sont traitées au niveau de conférences internationales. Les accords – ou parfois l'absence d'accord – qui en découlent déterminent les chances de sauvegarde de la planète sur le long terme. La Conférence de Paris de 2015 sur le climat (COP 21) a par exemple abouti à un accord international fixant comme objectif une limitation du réchauffement mondial. Des modalités d'application ont été fixées lors de la COP 22 à Marrakech.

Opportunités :

- Préservation de la nature qui constitue l'un des grands atouts du canton du Valais

Risques :

- Augmentation des risques de dangers naturels
- Erosion de la biodiversité

Sécurité

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La situation sur le plan international influence le niveau de sécurité global. La coopération internationale est incontournable pour la lutte contre la criminalité, devenue transfrontalière, et le terrorisme.

Opportunités :

- Coopération transfrontalière et lutte efficace contre la criminalité

Risques :

- Augmentation de la criminalité transfrontalière en parallèle à la globalisation
- Isolement de la Suisse sur la scène internationale et risques accrus en termes de sécurité

Santé

●○○○ (impact très faible à moyen terme du facteur, <10 ans)

La Suisse et les cantons appliquent les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé en ce qui concerne notamment la mise en place de plans en cas de pandémie.

Opportunités :

- Promotion de la santé et prévention des maladies

Risques :

- Apparition de nouvelles maladies en lien avec le réchauffement climatique

Situation économique et sociale de la population

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Cf paragraphe sur la démographie

Formation

●○○○ (impact très faible à moyen terme du facteur, <10 ans)

La politique internationale n'a pas d'impact direct sur le système de formation en Valais, si ce n'est par rapport à l'accès aux programmes de recherche internationaux et aux possibilités de mobilité pour les étudiants. Les phénomènes migratoires posent quant à eux la question de la scolarité des enfants de migrants (*cf paragraphe sur la démographie*).

Opportunités :

- Participation des Hautes écoles valaisannes à des programmes de recherche européens ou internationaux
- Promotion de la mobilité des étudiants

Risques :

- Isolement sur le plan de la formation tertiaire

Mobilité et transports

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le canton du Valais est directement connecté à de grandes lignes routières et ferroviaires sur l'axe nord-sud de l'Europe.

Opportunités :

- Développement de lignes internationales pour rapprocher le canton du Valais de grands centres européens
- 2^{ème} tube du tunnel du Lötschberg, achèvement de l'autoroute A9, ligne ferroviaire Sud-Léman

Risques :

- Situation périphérique toujours plus pénalisante pour le Valais

Economie

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La situation politique internationale a un impact sur la prospérité et l'attractivité de la Suisse, et par conséquent du canton du Valais. Certaines branches de l'économie

valaisanne sont exposées à la concurrence internationale.

Opportunités : • Développement de secteurs à haute valeur ajoutée

Risques : • Difficulté pour le canton du Valais, de par sa situation périphérique, à attirer des entreprises étrangères
• Menace pour la pérennité de certaines industries

Tourisme

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le tourisme est fortement dépendant, d'une part, de l'attractivité du Valais pour des visiteurs étrangers et, d'autre part, de la présence de nombreux travailleurs étrangers.

Opportunités : • Sauvegarde et promotion des richesses naturelles du canton ainsi que de la qualité de vie qu'on y trouve

Risques : • Mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse (main-d'œuvre étrangère insuffisante)
• Force du franc

Energie

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les décisions prises au niveau international en matière de politique énergétique ont des conséquences déterminantes sur le canton du Valais, grand producteur d'hydro-électricité. La politique énergétique des pays voisins, de l'Union européenne et de l'Allemagne en particulier qui subventionne massivement les énergies renouvelables, conduit à une surproduction d'électricité et à une baisse des prix.

Opportunités : • Mesures à prendre par la Confédération pour protéger le secteur hydro-électrique

Risques : • Menace pour l'avenir du secteur hydro-électrique

Agriculture

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les accords internationaux de libre-échange ont une conséquence directe sur l'agriculture, sur la concurrence à laquelle sont exposés les produits locaux et sur les prix.

Opportunités : • Développement de produits locaux de qualité

Risques : • Vulnérabilité du monde agricole face aux décisions de politique internationale (accords de libre-échange)

Finances publiques

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

La Suisse est la cible de pressions internationales exercées sur sa place financière.

Opportunités : • Mise en place de solutions flexibles préservant l'attractivité fiscale du canton du Valais (dans le cadre notamment de la future réforme de l'imposition des entreprises)

Risques : • Pressions sur la péréquation financière intercantonale, qui revêt une importance capitale pour le Valais

3. Globalisation et croissance économique

Tendance L'internationalisation croissante est source de pressions à long terme quant à l'évolution de la place industrielle valaisanne et de ses emplois.

✓✓? Evolution à moyen terme prévisible, <10 ans – mesures préventives complexes

●●○ Facteur d'influence très important pour le canton

Indice de mondialisation du KOF

L'indice de la mondialisation du KOF, le Centre de recherches conjoncturelles de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich mesure les dimensions économiques, sociales et politiques de la globalisation. Il montre que la globalisation n'a eu de cesse de continuer à se développer depuis le début des années 70. Selon cet indice, la Suisse figure parmi les pays les plus globalisés au monde.

La part de la production valaisanne exportée est de près de 20%. Bien que parmi les plus bas taux suisses, le Valais apparaît mieux intégré au commerce mondial que des pays réputés pour leur ouverture économique, tels que le Japon, les Etats-Unis ou la Grande Bretagne.

Croissance économique à long terme : scénarios « ECOPLAN »

Des scénarios ont été élaborés par ECOPLAN quant aux principaux indicateurs macroéconomiques pour la Suisse, essentiellement sur la base de l'évolution prévisible de la population et de son état de santé, des coûts de l'énergie, de la productivité, des tendances historiques constatées (trends) dans différents domaines (progrès technologiques, changement des goûts des consommateurs, ouverture des marchés, etc.).

Ces scénarios illustrent un changement structurel en faveur du secteur des services au détriment de l'agriculture et de l'industrie :

- la valeur brute de la production (output) dans l'agriculture régresse de -1.8% entre 2011 et 2030 ;
- l'industrie enregistre un taux de croissance de +23.2% durant cette période, mais ce taux est inférieur au taux de croissance de l'ensemble des secteurs (+28.4%) ;
- entre 2011 et 2030 le taux de croissance du secteur des services s'élève à +31.8%.

Dans les secteurs du domaine secondaire :

- une croissance inférieure à la moyenne, soit en termes d'output, soit en termes d'emplois est prévisible dans les secteurs suivants : alimentation, papier, métallurgie, industries non métallurgiques, énergie et autres industries. Il s'agit essentiellement des secteurs qui sont plus sensibles que la moyenne à l'augmentation des prix de l'énergie. Par ailleurs les produits de ces différentes industries seront relativement moins demandés en raison des changements de préférence de consommation d'une population vieillissante et dont les revenus augmentent.
- Le secteur de la construction profite de la croissance démographique et de la croissance économique générale.
- La chimie croît plus que la moyenne, notamment en raison de sa forte orientation vers l'exportation et cela malgré la force du franc suisse.

Dans le secteur des services :

- la santé connaîtra une croissance bien supérieure à la moyenne. Cette croissance résulte en premier lieu du vieillissement de la population et de l'augmentation des revenus. La croissance des emplois dans ce secteur est la conséquence de la difficulté d'augmenter la productivité dans le domaine de la santé (forte part de main-d'œuvre).
- Les deux autres branches qui connaîtront des taux de croissance supérieurs à la moyenne sont le commerce et les assurances. Ces branches profitent de l'augmentation de la population et de la croissance du volume du commerce extérieur.
- Du point de vue de la valeur brute de production (output), les transports connaissent une croissance supérieure à la moyenne. En effet, l'ouverture du marché dans ce secteur se renforcera. Par contre la croissance des emplois dans ce secteur sera très faible car ce secteur connaîtra des développements techniques significatifs en matière d'automatisation.
- L'hôtellerie-restauration, les banques et les autres services doivent compter sur une croissance inférieure à la moyenne tant en ce qui concerne la valeur brute de production (output) que l'emploi. Ces secteurs sont particulièrement touchés par le changement de la demande en raison du vieillissement de la population.

Source : *Branchenszenarien 2011 bis 2030/2050* (Aktualisierung 2015), ECOPLAN, Im Auftrag des Bundesamts für Raumentwicklung und des Bundesamts für Energie

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Démographie

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

La croissance économique durable de la Suisse, notamment en raison de sa forte intégration dans une économie mondiale globalisée et prospère, crée d'importants besoins de main-d'œuvre. Ce manque chronique de main-d'œuvre très ou peu qualifiée agit comme un aimant sur la main-d'œuvre étrangère jeune et mobile. Entre 2000 et 2015, la population résidente étrangère en Valais est passée de 47'000 (17%) à 77'000 (23%). Entre 2005 et 2013, 14'000 nouveaux postes de travail ont été créés en Valais et 512'000 en Suisse.

Opportunités :

- Insuffisance de main-d'œuvre très qualifiée ou peu qualifiée comblée grâce à l'immigration
- Ralentissement du vieillissement de la société sous l'effet de l'immigration

Risques :

- Pressions sur les infrastructures (transports, logement) et tensions sociales résultant de la croissance rapide de la population par l'immigration

Environnement

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La croissance économique durable de la Suisse notamment en raison de sa forte intégration dans une économie mondiale globalisée et prospère engendre une pression sur les ressources environnementales (air, eau, espace).

Opportunités :

- Réduction de la consommation de ressources naturelles et diminution de la pollution grâce à la croissance économique et

aux progrès techniques qui lui sont liés

- Risques :
- Augmentation des atteintes subies par l'environnement en raison de la croissance de l'économie et de la population, et donc de l'accroissement de la consommation des ressources

Sécurité

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La forte intégration de la Suisse dans un monde globalisé et ouvert où les personnes, les biens, les capitaux et l'information circulent facilement augmente sa vulnérabilité.

- Opportunités :
- Rôle important des organisations internationales dans un monde globalisé et renforcement du niveau de sécurité au niveau mondial et régional

- Risques :
- Accroissement de la vulnérabilité du pays aux risques systémiques (terrorisme, cybercriminalité, criminalité financière) et de sa dépendance (nourriture, matières premières, compétences techniques) à cause de l'ouverture et de l'intégration des pays, des économies et des réseaux
 - Menace sur la cohésion sociale et hausse de la propension à la violence en raison de l'augmentation des disparités en termes de prospérité ainsi que de l'hétérogénéité culturelle et religieuse

Situation économique et sociale de la population

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La circulation des personnes est facilitée en raison de la forte intégration de la Suisse dans un monde globalisé et ouvert. La croissance économique durable de la Suisse crée d'importants besoins de main-d'œuvre.

- Opportunités :
- Nombreuses opportunités d'emploi et salaires élevés en particulier pour les personnes très bien formées grâce à la croissance économique reposant sur les exportations

- Risques :
- Précarité de l'emploi en raison de l'accélération des mutations structurelles due à l'évolution technologique et mise sous pression des travailleurs moins bien formés
 - Augmentation des prix (logements, transports, etc.) et des écarts de revenus
 - Polarisation de la société entre vainqueurs et perdants de la globalisation

Mobilité et transports

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

La circulation des personnes et des marchandises augmente en Suisse en raison d'une croissance économique mondiale soutenue.

- Opportunités :
- Amélioration des infrastructures grâce aux gains de prospérité et à la bonne santé des finances publiques consécutive à l'augmentation des rentrées fiscales

- Risques :
- Augmentation des coûts inhérents aux infrastructures en raison des mutations technologiques rapides et de la forte croissance de l'économie et de la population

Territoire, constructions et logement

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'immigration augmente en Suisse en raison d'une croissance économique mondiale soutenue et du fort besoin de main-d'œuvre qualifiée.

- Opportunités :
- Augmentation des besoins en matière de constructions à des fins commerciales, industrielles et de logement grâce à la croissance économique
 - Entreprises actives dans ce domaine qui bénéficient de ces investissements

- Risques :
- Logements de plus en plus chers en Suisse (le sol faisant l'objet d'une très forte demande et s'agissant avant tout de personnes disposant de revenus élevés qui s'établissent dans le pays)

Economie – tourisme – énergie – agriculture

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La Suisse profite de la prospérité de l'économie mondiale et de la forte mobilité des personnes en raison de sa nature fortement globalisée, de son niveau technologique élevé et de sa capacité d'innovation. La croissance de ses exportations dépasse 2% par an jusqu'en 2030 (*cf. supra*).

- Opportunités :
- Taux de croissance supérieurs à la moyenne dans les branches suivantes : chimie – santé – construction – transports – commerce – assurances – tourisme
 - Exploitation intégrale du potentiel d'innovation étant donné que la Suisse est un pôle attractif pour les entreprises multinationales, pour les chercheurs de pointe actifs à l'échelle internationale, pour les PME et pour les travailleurs hautement qualifiés

- Risques :
- Concurrence internationale et taux de croissance inférieurs à la moyenne pour les branches suivantes : agriculture – alimentation – métallurgie – industries non métallurgiques – énergie – hôtellerie-restauration – banques
 - Surcoûts pour la Suisse en raison de la raréfaction des ressources naturelles

Finances publiques

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les finances publiques bénéficient de la croissance économique durable de la Suisse notamment en raison de sa forte intégration dans une économie mondiale globalisée et prospère.

- Opportunités :
- Capacité des pouvoirs publics à financer les dépenses croissantes, notamment en matière d'infrastructures, grâce à la hausse des recettes

- Risques :
- Augmentation des dépenses consécutive à la globalisation : immigration, criminalité, cohésion sociale, nouvelles exigences en matière d'éducation, paupérisation d'une partie de la population

4. Transformation du marché du travail

Tendance Le marché du travail se transforme sous l'effet d'une spécialisation croissante et de l'automatisation, avec pour corollaire la disparition de certains métiers et la création de nouveaux types d'emplois.

- ✓②? Evolution à moyen terme faiblement prévisible, <10 ans
●○○ Facteur d'influence important pour le canton

La composition du personnel actif sur le marché du travail suisse a fortement évolué durant ces deux dernières décennies et est encore appelée à évoluer sous l'effet d'une tertiarisation, d'une spécialisation et d'une automatisation croissante.

La demande en spécialistes hautement qualifiés augmente. Des métiers tels que les professions juridiques, de la santé, de la formation, de l'ingénierie ou de l'informatique connaissent une forte progression au niveau suisse, alors que la catégorie des employés de commerce est en diminution.

On assiste également à une transformation de certaines professions. Les métiers de la vente ont évolué avec l'apparition des scanners et des codes-barres dans les grandes surfaces commerciales. La progression des achats en ligne va encore engendrer de profondes mutations dans les années à venir. Il en va de même des professions du tourisme avec l'arrivée des plateformes de location et d'échanges d'appartements en ligne ou des transports avec l'apparition d'une nouvelle économie du partage et de prestataires low-costs. En 2016, le groupe des professions intellectuelles et scientifiques est celui qui occupe le plus grand nombre de personnes (1.2 mios).

Le changement structurel de l'industrie vers les services correspond à un passage vers un secteur moins productif : pour le même output, le secteur des services a besoin de plus de forces de travail. Ce passage a pour conséquence une augmentation des emplois (EPT) de 13.4% entre 2011 et 2030, tous secteurs confondus. L'industrie connaît cependant un léger recul de -0.7% des emplois alors que les services enregistrent une croissance de +19.5% entre 2011 et 2030.

Source : *Branchenszenarien 2011 bis 2030/2050* (Aktualisierung 2015), ECOPLAN, Im Auftrag des Bundesamts für Raumentwicklung und des Bundesamts für Energie

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Démographie

- (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur)

Cf chapitre 3 Globalisation économique

Situation économique et sociale de la population

- (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le marché du travail évolue. La part des postes de travail hautement qualifiés et bien rémunérés augmente et celle ne nécessitant pas de compétences particulières diminue.

Opportunités :

- Augmentation des places de travail et des revenus pour les personnes disposant de qualifications élevées

Risques :

- Précarité de l'emploi en raison de l'accélération des mutations structurelles due à l'évolution technologique
- Immigration de personnes titulaires d'une formation

universitaire qui met sous pression les travailleurs ayant un diplôme suisse correspondant à une formation axée sur la pratique

- Accroissement des écarts de revenus et des disparités de compétences
- Augmentation des tensions sociales

Formation

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La formation doit permettre aux individus de développer les compétences leur permettant de répondre aux exigences du marché du travail.

Opportunités :

- Qualité du système suisse de formation et de recherche

Risques :

- Augmentation des coûts de la formation
- Augmentation des exigences de performance pour les personnes en formation
- Propension à axer les formations vers une rentabilité directe au détriment de la culture générale

Mobilité et transports

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Cf chapitre 3 Globalisation économique

Economie

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Cf chapitre 3 Globalisation économique

Finances publiques

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Cf chapitre 3 Globalisation économique

5. Croissance démographique

Tendance Les projections démographiques prévoient une augmentation de la population valaisanne supérieure à la moyenne suisse.

- ✓✓✓ Evolution à moyen terme fortement prévisible, <10 ans – mesures préventives efficaces
●●● Facteur d'influence critique pour le canton

Selon les projections démographiques, le taux de croissance de la population valaisanne est et restera supérieur à la moyenne nationale. La population résidente augmentera essentiellement en raison de l'immigration. L'évolution de la population sera positive dans toutes les régions, sauf dans les districts de Rarogne occidental, de Rarogne oriental et de Conches où elle régressera.

Selon le scénario de référence, le canton du Valais connaîtra entre 2015 et 2025 un accroissement démographique de 12.2%, soit un taux supérieur à la moyenne suisse (9.8%). Cette tendance confirme celle observée entre 2004 et 2014.

Entre 2015 et 2045, le Valais fera partie, avec Fribourg, Vaud, Thurgovie, Argovie et Zurich, des cantons avec les plus forts taux d'accroissement géographique, supérieurs à 25%.

Si l'on considère la tranche d'âge des moins de 20 ans, elle augmentera de 8.8% en Valais, contre 8.5% en moyenne nationale entre 2015 et 2025. Entre 2015 et 2045, le pourcentage des moins de 20 ans diminuera dans tous les cantons.

La population en âge d'être à la retraite augmentera quant à elle le plus fortement au cours des prochaines années (*voir chapitre 6 sur le vieillissement de la population*).

La démographie et sa composition (pyramide des âges) ont un impact déterminant sur les besoins en infrastructures publiques, sur les coûts de la santé et en matière de formation, sur l'occupation du territoire, sur la croissance économique ou encore sur les recettes fiscales.

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Environnement

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'augmentation de la population résidente intensifiera l'utilisation des ressources et l'exploitation des ressources naturelles en Valais. L'évolution démographique et l'évolution des quartiers d'habitation se concentrent avant tout à la périphérie des agglomérations.

Opportunités :

- Augmentation de la demande en zones de détente proches de leur état naturel à proximité des centres urbains
- Incitation à la création de nouvelles zones écologiquement précieuses

Risques :

- Pression sur les ressources naturelles, en particulier sur la biodiversité, le paysage et les zones de détente à proximité des centres urbains
- Pression accrue sur les terres cultivables (risques de voir s'intensifier l'exploitation des terres cultivables pour la production de denrées alimentaires, et de voir augmenter l'impact sur l'environnement)

Sécurité

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les besoins en effectifs de la police et des organisations de milice (armée, protection civile, sapeurs-pompiers) augmentent en raison de l'augmentation de la population ; les besoins en personnel augmentent, notamment dans les domaines où les contacts humains sont nécessaires.

La répartition régionale ou locale de plusieurs groupes de population se modifiera, ce qui devrait influencer sur le besoin de sécurité ou la perception de la sécurité; le besoin de sécurité publique augmentera surtout dans les zones de croissance urbaines.

Opportunités :

- Mise à disposition des ressources nécessaires pour assurer la sécurité intérieure et extérieure plus facilement justifiée et assurée sur les plans qualitatif et quantitatif
- Structures intercantionales de coordination et de direction déterminantes pour la sécurité, avec des processus standardisés

Risques :

- Augmentation de la densité de population qui entraîne une vulnérabilité accrue face aux catastrophes et aux situations d'urgence

Santé

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

La croissance démographique entraîne une augmentation de la demande de soins de santé. La pénurie de médecins de premier recours se manifeste surtout dans les régions périphériques.

Opportunités :

- Prévention et promotion de la santé pour favoriser l'augmentation du nombre d'années vécues en bonne santé (*healthy ageing*) et maintenir ou augmenter l'espérance de vie (*compression of morbidity*)

Risques :

- Augmentation de la demande de soins ambulatoires et stationnaires
- Augmentation des coûts du système de santé
- Augmentation des coûts salariaux à cause de la pénurie de main-d'œuvre

Situation économique et sociale de la population

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

En fonction de la composition socio-économique de la population migrante, il est possible que la charge financière élevée supportée par les assurances sociales en raison du vieillissement de la société diminue légèrement, à moyen terme du moins, grâce à l'augmentation des cotisants. Le taux d'activité des femmes n'a cessé d'augmenter ces dernières années et cette tendance devrait se poursuivre.

Opportunités :

- Immigration qui contribue à atténuer le vieillissement de la population et à stabiliser le nombre des cotisants
- Développement des crèches et unités d'accueil pour les enfants

Risques :

- Charge croissante sur les services sociaux et mise en danger de leur financement à long terme

Formation

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Après un recul ces dernières années, les pronostics indiquent une recrudescence des

effectifs d'élèves dans l'ensemble de l'école obligatoire, due à l'augmentation des naissances et à une scolarisation effectuée plus tôt. Sont attendus une variation modérée du nombre d'élèves et de titres du degré secondaire II, une hausse significative du nombre d'étudiants dans les hautes écoles pédagogiques et une augmentation modérée du nombre d'étudiants dans les hautes écoles universitaires. Cette augmentation des personnes en formation peut entraîner une hausse des coûts pour la Confédération et les cantons ainsi que des problèmes de relève dans le corps enseignant.

La baisse du nombre d'élèves dans les communes très reculées met certains établissements scolaires sous pression.

Opportunités :

- Réduction de la pénurie de main-d'œuvre en élargissant les offres de formation et de formation continue en cours d'emploi ainsi que les offres de réinsertion professionnelle
- Regroupements d'écoles autour d'une gestion commune

Risques :

- Fluctuation constante du nombre d'élèves, due notamment à l'immigration, à une mobilité croissante et à une scolarisation précoce, qui complique la planification de l'enseignement, de l'infrastructure scolaire, du matériel et des documents
- Demande d'offres d'apprentissage tout au long de la vie
- Pression exercée sur les établissements scolaires reculés susceptible d'augmenter en raison de la baisse du nombre d'élèves
- Augmentation des coûts dans le domaine de la formation en raison de l'élargissement des offres de formation à différents échelons (encouragement précoce, apprentissage tout au long de la vie, etc.)
- Pénurie d'apprentis (formation professionnelle et degré tertiaire)

Mobilité et transports

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'augmentation de la population qui est attendue va provoquer un nouvel accroissement du transport de personnes. Entre 2010 et 2040, on table sur une augmentation de 25% des prestations de transport en personnes-kilomètres (transports publics : +51% ; trafic individuel motorisé : +18% ; mobilité douce : +32%). Dans les régions où le système de transport actuel est proche de la saturation, cette situation provoquera des bouchons, ou encore une forte utilisation des infrastructures des transports publics, si les progrès techniques prévisibles (par ex. la conduite automatique) n'améliorent pas l'efficacité des transports. Pour le transport aérien, on escompte une augmentation annuelle moyenne de 3.2% du nombre de passagers et de 2.1% des mouvements entre 2015 et 2030. Les aéroports de Genève et de Zurich atteignent déjà leurs limites pendant les périodes de pointe.

L'évolution démographique et l'évolution des quartiers d'habitation se concentrent avant tout dans les agglomérations et à la périphérie de celles-ci. Les disparités géographiques se creusent. La tendance qui se dessine, à savoir la dissociation spatiale de l'habitat, du travail et des loisirs/achats, fait augmenter le volume des prestations de transport, en particulier dans le trafic pendulaire. Dans le même temps, les voies de transport tangentiel autour des centres se développent plus fortement que les voies de transport radial. La tendance qui apparaît parallèlement, à savoir la baisse du nombre de trajets quotidiens pour se rendre au travail – notamment grâce au télétravail et au covoiturage –, ne pourra pas compenser l'augmentation de toutes les prestations de transport si des taxis collectifs à conduite entièrement automatique ne révolutionnent pas le monde des transports.

- Opportunités :
- Renforcement des transports publics en créant des groupes de demande plus enclins à utiliser les transports publics, tant que les véhicules à conduite entièrement automatique n'auront pas une forte pénétration sur le marché
 - Accroissement de la sécurité des transports (trafic individuel motorisé) par la diminution des vitesses de conduite, notamment en raison de l'évolution technologique mais peut-être aussi grâce à la moindre propension des personnes âgées à rouler vite
 - Recours accru aux technologies de l'information et de la communication dans le secteur des transports (véhicules à conduite entièrement automatique, information et guidage, sécurité, coûts) en raison de l'augmentation des groupes de demande
 - Amélioration des chances de mettre en place des mesures destinées à promouvoir la mobilité douce (en particulier pour les mesures infrastructurelles).

- Risques :
- Augmentation du transport de personnes (sous l'effet de l'augmentation de la population en général et de la fragmentation/de l'individualisation de la société) et effets négatifs qui en découlent (bouchons, émissions atmosphériques et sonores, besoins financiers élevés)
 - Augmentation des goulets d'étranglement sur le rail, sur la route (y compris bouchons) et dans les aéroports nationaux
 - Poursuite de l'augmentation du trafic de loisirs et effets négatifs qui en découlent (bouchons, émissions atmosphériques et sonores, besoins financiers élevés)
 - Accroissement des exigences en matière de sécurité active et passive des véhicules et des installations de transport
 - Accroissement des difficultés de financement des transports
 - Augmentation possible du trafic de voyageurs en raison de la spécialisation professionnelle

Territoire, constructions et logement

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

On observe une demande croissante de terrains à bâtir et de logements. La pression s'accroît sur les zones urbanisées, les infrastructures (communication, transport, énergie) et les terres cultivables.

- Opportunités :
- Renforcement des projets de densification interne qui combattent parallèlement la tendance au mitage du territoire
 - Renforcement d'un développement urbain articulé autour de trajets courts et promotion de la « ville des courtes distances » (mieux accueillie par la population piétonne)

- Risques :
- Demande croissante de surfaces habitables et de terrains à bâtir (dimensionnement des zones à bâtir), poursuite de la hausse du prix du logement et du mitage du territoire
 - Augmentation de la consommation de foncier pour des emplois et des sites de production et de stockage
 - Poursuite de la dissociation spatiale du logement, du travail, des loisirs et des achats qui participe au mitage du territoire
 - Besoins croissants en services d'infrastructures et coûts en hausse (infrastructures de transport, mobilité,

télécommunications, énergie, eau, gestion des eaux usées et des déchets, services de santé et institutions de formation)

- Pression sur les terres cultivables et les forêts qui compromet la qualité esthétique de l'environnement bâti
- Travailleurs qualifiés qui quittent peu à peu les régions périphériques pour les centres urbains
- Densification croissante des zones urbaines due notamment à la démographie qui peut mettre en péril des bâtiments historiques et le patrimoine archéologique

Economie et emploi

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'économie profite d'une consommation intérieure en croissance, en particulier dans les domaines du social, de la santé et des infrastructures. Le nombre des personnes exerçant une activité lucrative va dans l'ensemble continuer d'augmenter. Il faut considérer que toutes les régions de Suisse sont concernées par les modifications liées au nombre et à la structure des personnes actives.

Opportunités :

- Immigration comme opportunité pour le marché du travail

Risques :

- Pénurie de main-d'œuvre et de personnel qualifié dans certains secteurs (par ex. le personnel chargé de l'encadrement et des soins) et dans les branches MINT (mathématique, informatique, sciences naturelles et techniques)

Energie

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Une population qui augmente consomme davantage d'énergie. Cet accroissement de la consommation n'est toutefois pas proportionnel à la croissance de la population, car, pour satisfaire cette demande accrue, on recourt à des nouvelles technologies qui sont plus efficaces que la moyenne des technologies existantes. L'évolution démographique et l'évolution des quartiers d'habitation se concentrent avant tout à la périphérie des agglomérations, ce qui influe sur l'approvisionnement énergétique (réseaux).

Opportunités :

- Croissance des revenus pour les producteurs d'énergie
- Incitations pour des mesures d'économie d'énergie et pour une production plus respectueuse de l'environnement

Risques :

- Garantie d'un approvisionnement énergétique économiquement optimal et respectueux de l'environnement pour la population en croissance

Agriculture

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La croissance démographique entraîne une hausse de la demande de produits alimentaires. L'utilisation écologiquement judicieuse des capacités de production ayant quasiment atteint ses limites en Suisse, il faut augmenter de plus en plus les importations pour assurer la sécurité alimentaire.

Opportunités :

- Augmentation des revenus pour les producteurs de denrées alimentaires
- Décroissance de la consommation par habitant, toutes choses égales par ailleurs, à mesure que le vieillissement progresse, ce qui atténue l'augmentation de la demande de produits alimentaires liée à l'accroissement de la population et de la prospérité

- Risques :
- Accroissement de la population et de la prospérité qui entraîne une pénurie de matières premières et de ressources naturelles
 - Utilisation de terres cultivables de valeur, notamment des surfaces d'assolement, pour la construction d'habitations, d'infrastructures, d'installations industrielles ou de loisirs plutôt que pour la production de denrées alimentaires

Finances publiques

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La croissance démographique attendue laisse en principe présager un besoin accru s'agissant de toutes les prestations étatiques. En font partie tant les prestations du domaine social et de celui de la santé que la mise en place et le maintien d'infrastructures.

- Opportunités :
- Immigration et relèvement du taux d'activité professionnelle des femmes et des travailleurs âgés qui peuvent contribuer à l'augmentation du nombre des cotisants et de l'assiette fiscale

- Risques :
- Augmentation des besoins et des coûts s'agissant des prestations en matière d'infrastructure (infrastructures de transport, offres de mobilité, approvisionnement en eau, énergie et télécommunications, élimination des déchets et des eaux usées ainsi qu'institutions de formation, crèches et unités d'accueil pour les enfants)

Source : *Changement démographique en Suisse : champs d'action au niveau fédéral*, Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat Schneider-Schneiter, Berne, 2016

6. Vieillesse de la population

Tendance Les projections démographiques mettent en évidence une accentuation du vieillissement de la population.

- ✓✓✓ Evolution à moyen terme fortement prévisible, <10 ans – mesures préventives efficaces
●●● Facteur d'influence critique pour le canton

Selon les projections démographiques, au cours des trente prochaines années, la population en âge d'être à la retraite augmentera de plus de 50%. Cette hausse est particulièrement importante dans les cantons alpins. En Valais, le rapport de dépendance des personnes âgées, c'est-à-dire le nombre de personnes à la retraite pour 100 personnes en âge de travailler, atteindra 38.7 en 2025 (30.7 en 2015). A cette même date, ce chiffre sera de 34.9 en moyenne suisse.

Entre 2010 et 2030, la population âgée de plus de 80 ans sera multipliée par 2.2.

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Environnement

- (impact très faible à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le vieillissement de la société influe sur les secteurs ayant une dimension environnementale, notamment les transports, l'énergie, le territoire, les infrastructures et l'exploitation des ressources naturelles. La consommation par habitant des groupes de population comprenant les personnes les plus âgées est inférieure à celle du groupe de population comprenant les personnes entre 30 et 50 ans.

Opportunités :

- Croissance de la consommation par habitant qui fléchit du fait que, au sein des groupes de population, il y a davantage de personnes qui ont des dépenses de consommation plus faibles

Risques :

- Augmentation de la sensibilité aux influences environnementales et de la vulnérabilité en raison des impacts sur l'environnement (émissions, climat, etc.), en particulier chez les personnes âgées

Sécurité

- (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le thème de la sécurité publique s'imposera avec de plus en plus d'insistance à mesure que le vieillissement augmentera. Les personnes âgées se sentent davantage exposées à des dangers et ont des attentes élevées en matière de sécurité.

Opportunités :

- Tendance à la diminution de la criminalité avec l'augmentation du nombre de personnes âgées

Risques :

- Relève insuffisante qui entraîne des problèmes d'effectifs pour les organisations d'intervention (armée, protection civile et service civil)
- Augmentation du vieillissement qui entraîne une vulnérabilité accrue aux catastrophes et aux situations d'urgence

Santé

- (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le vieillissement de la population entraîne une augmentation de la demande de soins de santé alors même que l'offre baisse en raison des départs à la retraite qui affectent

le personnel soignant. Les personnes âgées souhaitent le plus souvent rester le plus longtemps possible chez elles, ce qui fait augmenter la demande de soins ambulatoires et d'assistance. La pénurie de médecins de premier recours se manifeste surtout dans les régions périphériques.

Opportunités :

- Augmentation de la part des retraités en bonne santé et capables de contribuer aux soins et à l'assistance de proches ou de voisins malades ou dépendants

Risques :

- Augmentation de la demande de soins ambulatoires et stationnaires
- Augmentation des maladies liées à l'âge, chroniques ou multiples, ainsi que des besoins de soins palliatifs, qui entraîne une modification de la nature de la demande de soins
- Surcharge pour les proches aidants, qui tentent de suppléer eux-mêmes à la pénurie, surtout s'ils exercent simultanément une activité rémunérée
- Aggravation de la pénurie de médecins de premier recours dans les régions périphériques
- Demande croissante qui entraîne une augmentation des coûts du système de santé, de même que la pénurie de main-d'œuvre entraîne une augmentation des coûts salariaux

Situation économique et sociale de la population

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La part de la population à la retraite augmente en raison du changement démographique. Dans le même temps, la part de la population exerçant une activité lucrative diminue. Les systèmes de sécurité sociale sont donc financièrement sous pression, en particulier les différentes branches d'assurance. Cette situation concerne surtout les systèmes fondés sur la répartition, tels que l'assurance-vieillesse et survivants (AVS). De plus, la durée de la retraite va continuer de s'étendre, ce qui va influencer sur les dépenses en matière d'assurances sociales. L'importance des prestations de transfert subsidiaires comme les prestations complémentaires ou l'aide sociale continue donc d'augmenter. L'espérance de vie plus élevée a également une influence sur la prévoyance professionnelle, qui est financée par le biais d'un système de capitalisation. Dans le domaine de l'assurance-maladie, ce sont surtout les besoins croissants en prestations de santé et la demande grandissante de soins de longue durée qui constituent des défis.

Les cantons et les communes dont la population affiche un vieillissement plus marqué sont particulièrement exposés à des dépenses dans le domaine de la santé et des soins. Les dépenses au titre des soins de longue durée sont aujourd'hui déjà pour de nombreuses communes le principal facteur de coûts dans le domaine de la sécurité sociale. La compensation intercantonale des charges joue par conséquent de plus en plus un rôle prépondérant.

Opportunités :

- Relèvement du taux d'activité professionnelle des femmes et des travailleurs âgés qui contribue à atténuer les effets du vieillissement de la population et à stabiliser le nombre des cotisants
- Nouvelles formes de soins et d'accompagnement des personnes âgées qui contribuent à atténuer la hausse des coûts dans les domaines de la santé et des soins de longue durée

- Risques :
- Charge croissante sur les services sociaux et mise en danger de leur financement à long terme
 - Augmentation des coûts de la sécurité sociale dans tous les domaines du système des assurances sociales
 - Changement du rapport entre les bénéficiaires de prestations et les cotisants au désavantage de ces derniers
 - Etendue des prestations en matière de sécurité sociale qui ne peut plus être financée
 - « Contrat entre les générations » sous pression (baisse de solidarité entre les générations)

Formation

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La demande d'offres d'apprentissage tout au long de la vie augmente en raison du nombre croissant de personnes âgées exerçant une activité lucrative et de seniors actifs. L'apprentissage tout au long de la vie et le transfert intergénérationnel de connaissances gagnent en importance.

- Opportunités :
- Utilisation et développement des ressources que les personnes âgées représentent par des offres d'apprentissage tout au long de la vie
 - Transfert intergénérationnel de connaissances entre personnes âgées et jeunes gens (transmission des connaissances à la génération suivante)
 - Réduction de la pénurie de main-d'œuvre en élargissant les offres de formation et de formation continue en cours d'emploi ainsi que les offres de réinsertion professionnelle

- Risques :
- Forte demande d'offres d'apprentissage tout au long de la vie
 - Augmentation des coûts dans le domaine de la formation en raison de l'élargissement des offres de formation à différents échelons (encouragement précoce, apprentissage tout au long de la vie, etc.)

Mobilité et transports

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

La demande de prestations de transport varie en fonction de l'âge. Elle augmente fortement jusqu'à 20 ans, reste pratiquement constante jusqu'à 55 ans environ, puis baisse sans cesse au fur et à mesure que la personne vieillit. Il faut s'attendre à ce que les modèles de comportement changent et que les personnes âgées restent plus longtemps en bonne santé et mobiles – notamment grâce à l'évolution technologique. Les attentes vis-à-vis de la qualité de l'offre augmentent. Les aînés roulent moins en voiture ou à vélo que la population moyenne, mais ils parcourent des distances quotidiennes plus grandes avec les transports publics et, dans certains cas, à pied. Pour les personnes très âgées en particulier, les environs immédiats (distance parcourue à pied) jouent un rôle plus important. Ce sont précisément ces personnes très âgées qui pourraient devenir plus mobiles qu'elles ne le sont aujourd'hui si l'on mettait en service des véhicules à conduite automatique, rendant ainsi possible la mise en place de services porte-à-porte. Le recul des prestations de transport et de la mobilité n'est donc pas une fatalité pour les personnes qui vieillissent.

- Opportunités :
- Lissage de la répartition, sur la journée, de la demande de prestations de transport par une modification du comportement en matière de mobilité, différent en fonction des heures de la

journée, des personnes âgées et des personnes en âge de travailler

Risques :

- Besoin croissant d'infrastructures de transport adaptées à l'âge des usagers (par ex. en ce qui concerne l'accès des personnes à mobilité réduite dans les transports publics) et d'offres de transport (confort, qualité, information, correspondances)
- Augmentation des groupes de personnes à mobilité réduite, à qui il faut proposer des offres adéquates en matière de mobilité
- Augmentation du nombre d'accidents impliquant des personnes âgées (trafic individuel motorisé) en raison de la diminution de leur aptitude à la conduite, parallèlement à l'augmentation du nombre de titulaires du permis de conduire, pour autant que la conduite entièrement automatique ne modifie pas radicalement la façon de conduire

Territoire, constructions et logement

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le vieillissement croissant de la société influe sur la demande de logements adaptés aux personnes âgées (exigences en termes d'espace, aménagements adaptés, services proposés en complément), notamment en centre-ville. Cette réalité modifie aussi l'utilisation de l'espace : les personnes âgées recherchent des zones d'habitation denses, occupant une position centrale et bien desservies, qui leur permettent de subvenir à leurs besoins quotidiens sans avoir à s'éloigner et qui disposent d'une offre récréative, culturelle et de services attrayante.

Opportunités :

- Renforcement des projets de densification interne (grâce à un meilleur accueil par une société vieillissante et à la demande croissante de logements centraux de la part des seniors) qui combattent parallèlement la tendance au mitage du territoire
- Renforcement d'un développement urbain articulé autour de trajets courts et promotion de la « ville des courtes distances » (mieux accueillie par la population piétonne)

Risques :

- Effet de rémanence (avec des personnes âgées qui continuent d'habiter un vaste appartement après la phase familiale)

Economie et emploi

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les travailleurs âgés constitueront une part de plus en plus importante de la population active globale. Ainsi se modifient aussi les besoins et les capacités des collaborateurs. Les collaborateurs âgés peuvent perdre certaines facultés positives pour le travail (par ex. l'endurance physique ou la disposition à apprendre et à continuer de se former), mais aussi gagner de nouvelles aptitudes permettant de compenser d'éventuelles pertes (par ex. l'expérience professionnelle et extraprofessionnelle ou un meilleur discernement).

Opportunités :

- Augmentation du taux d'activité professionnelle des travailleurs âgés et des femmes qui constitue une opportunité pour le marché du travail

Risques :

- Taux d'activité brut en diminution (part de la population active par rapport à l'ensemble de la population)

Energie

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La consommation par habitant des groupes de population comprenant les personnes les plus âgées est inférieure à celle du groupe de population comprenant les personnes entre 30 et 50 ans. Par contre, l'effet de rémanence des personnes les plus âgées (des personnes âgées continuent d'utiliser une surface habitable importante, des infrastructures de logement sont sous-utilisées) fait augmenter la consommation énergétique des ménages privés.

Opportunités :

- Fléchissement de la croissance de la consommation du fait que, au sein des groupes de population, il y a davantage de personnes qui ont des dépenses de consommation plus faibles

Risques :

- Consommation énergétique élevée de certains bâtiments en raison des effets de rémanence

Agriculture

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La demande de produits alimentaires diminue en raison de l'augmentation de la part de la population âgée ou handicapée.

Opportunités :

- Consommation par habitant qui décroît, toutes choses égales par ailleurs, à mesure que le vieillissement progresse, ce qui atténue l'augmentation de la demande de produits alimentaires liée à l'accroissement de la population et de la prospérité

Finances publiques

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

La modification de la structure de la population par âge a des répercussions sur le financement à long terme des services sociaux et sur les coûts de la santé. A défaut de contre-mesures, les dépenses seront supérieures aux recettes. L'impact de l'augmentation des dépenses dans le domaine de la santé et des soins, dû au vieillissement de la population sera plus fortement ressenti par les cantons et les communes que par la Confédération.

Opportunités :

- Relèvement du taux d'activité professionnelle des femmes et des travailleurs âgés qui peut contribuer à l'augmentation du nombre des cotisants et de l'assiette fiscale

Risques :

- En l'absence de contre-mesures, augmentation des dépenses dans les domaines de la santé et des assurances sociales qui dépasse l'évolution des recettes
- Mise en péril de l'équilibre financier vertical entre la Confédération, les cantons et les communes par la dynamique des coûts dans le domaine des assurances sociales et de la santé
- Baisse des recettes fiscales due aux changements dans la structure de la population par âge

Culture et sport

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La structure du public assistant à des manifestations culturelles se modifie. La demande d'offres et d'activités culturelles et sportives pour les seniors augmente. Ce sont surtout les villes et les communes, qui sont tenues d'offrir des activités culturelles et sportives pour les seniors, qui seront de plus en plus touchées.

Opportunités :

- Rôle important des associations sportives dans l'intégration sociale et au service du bien commun
- Intégration sociale des seniors favorisée grâce à des offres de sport ouvertes
- Augmentation du nombre des personnes à la retraite qui s'engagent bénévolement dans le domaine du sport

Institutions

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les personnes âgées se sentent davantage exposées et ont des attentes élevées par rapport aux institutions. Elles recherchent la stabilité et participent assidument à la vie politique (âge du votant médian = 60 ans).

Opportunités :

- Contribution des personnes âgées à la stabilité des institutions

Risques :

- Difficultés de mettre en œuvre des réformes approfondies des institutions

Source : *Changement démographique en Suisse : champs d'action au niveau fédéral*, Rapport du Conseil fédéral en exécution du postulat Schneider-Schneiter, Berne, 2016

7. Migrations

Tendance L'évolution du nombre de migrants dépend de la situation géopolitique et économique internationale. La mixité de la population s'accroît avec près d'un quart de la population de nationalité étrangère.

?? Evolution à moyen terme faiblement prévisible, <10 ans

●○○ Facteur d'influence important pour le canton

La crise migratoire internationale actuelle a conduit à une augmentation importante du nombre de demandeurs d'asile en 2015. Actuellement, cette tendance est cependant à la baisse. En Valais, près de 3'000 personnes sont actuellement engagées dans un processus d'asile, selon les statistiques du Secrétariat d'Etat aux migrations.

Les requérants d'asile ne représentent qu'une toute petite proportion des étrangers présents en Valais.

La population résidante permanente étrangère en Valais est passée de 47'000 personnes en l'an 2000, ce qui représentait 17% de la population, à 77'000 personnes en 2015, soit 23% de la population actuelle.

La communauté portugaise est de loin la plus importante, puisqu'elle correspond à presque 40% de la population étrangère présente en Valais.

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Environnement

●○○○ (impact très faible à moyen terme du facteur, <10 ans)

La société plus hétérogène, de plus en plus segmentée, qui se caractérise par des préférences, des styles de vie et des conceptions individuels très différents, se distingue par une grande diversité dans l'utilisation et l'exploitation des ressources (naturelles). Il faut par conséquent concevoir des mesures de politique environnementale de plus en plus nuancées.

Opportunités :

- Fléchissement de la croissance de la consommation par habitant du fait que, au sein des groupes de population, il y a davantage de personnes qui ont des dépenses de consommation plus faibles

Risques :

- Recul de la conscience écologique en Suisse en raison d'une immigration en provenance de cultures moins sensibles à l'environnement, pour autant que l'on ne puisse pas imposer une éducation à l'environnement dans le cadre des mesures d'intégration

Sécurité

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Il est possible que la part des migrants issus d'Europe et donc d'un environnement culturel proche se réduise. L'acceptation sociale de l'immigration diminue (perception subjective d'une pression exercée sur le marché du logement et sur les infrastructures de transport, concurrence sur le marché de l'emploi, dépenses publiques destinées à financer les prestations sociales, cohésion sociale).

Opportunités :

- Diversité croissante de la population qui apporte un éventail de

compétences en augmentation (notamment la diversité linguistique) que les organisations d'intervention (professionnelles ou de milice) peuvent mettre à profit

- Risques :
- Dans le cadre de la préservation de la sécurité intérieure, gestion de la diversité des nationalités et des cultures plus délicate à mesure que celle-ci augmente en Suisse

Santé

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

La demande de soins de santé d'une population linguistiquement et culturellement hétérogène et de migrants vieillissants est en augmentation. La féminisation du corps médical (augmentation du temps partiel, cabinets médicaux collectifs et non plus individuels) et le recul du travail de soins non payé dû à l'augmentation du taux d'emploi des femmes amplifient les conséquences du changement démographique.

- Opportunités :
- Augmentation de l'immigration de personnel d'aide et de soins non qualifié

- Risques :
- Augmentation de la demande de soins ambulatoires et stationnaires
 - Obstacles linguistiques et culturels qui compliquent l'accès à la prévention sanitaire et aux soins

Situation économique et sociale de la population

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'hétérogénéité croissante de la société, voire sa fragmentation, constitue une source de nouveaux défis pour la cohésion sociale et la compréhension entre les différentes communautés culturelles et linguistiques en Suisse. En fonction de la composition socio-économique de la population migrante, il est possible que la charge financière supportée par les services sociaux augmente à court terme.

- Opportunités :
- Immigration qui contribue à atténuer le vieillissement de la population et à stabiliser le nombre des cotisants

- Risques :
- Charge croissante sur les services sociaux et mise en danger de leur financement à long terme
 - Mise en péril de la cohésion sociale par l'hétérogénéisation croissante de la société, voire aggravation des tendances à la fragmentation sociale et des tensions

Formation

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'immigration de familles en Suisse entraîne une hétérogénéité croissante au sein des salles de classe. La promotion de l'intégration dans les domaines scolaire et préscolaire gagne en importance. La demande pour un encouragement précoce, une promotion linguistique précoce et un développement de l'aide à l'enfance et à la jeunesse augmente, afin de répondre aux besoins de formation les plus divers des enfants et des jeunes.

- Opportunités :
- Augmentation des élèves dans les régions périphériques

- Risques :
- Fluctuation du nombre d'élèves, due notamment à l'immigration, à une mobilité croissante et à une scolarisation précoce, qui complique la planification de l'enseignement, de l'infrastructure scolaire, du matériel et des documents

- Hétérogénéité des personnes en formation

Mobilité et transports

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Dans une société de plus en plus segmentée, qui se caractérise par des préférences, des styles de vie et des conceptions individuels très différents, on assiste à une modification du comportement en matière de mobilité.

Opportunités :

- Lissage de la répartition, sur la journée, de la demande de prestations de transport par une modification du comportement en matière de mobilité

Risques :

- Augmentation du transport de personnes (sous l'effet de l'augmentation de la population en général et de la fragmentation/individualisation de la société) et effets négatifs qui en découlent (bouchons, émissions atmosphériques et sonores, besoins financiers élevés)

Territoire, constructions et logement

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Plus hétérogène, la société se caractérise par des ménages plus petits. Il existe une grande diversité en ce qui concerne les besoins en logements, l'utilisation de l'espace et les infrastructures. Les populations défavorisées peinent à trouver des logements adaptés.

Economie et emploi

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

En raison du solde migratoire à venir, il faut considérer que la part de la main-d'œuvre étrangère et des personnes issues de la migration par rapport à la population active va augmenter, notamment en raison du manque de main-d'œuvre indigène (postes très peu ou très qualifiés). De plus, la structure de la population active se modifie également s'agissant du rapport entre les sexes. Le taux d'activité des femmes n'a cessé d'augmenter ces dernières années et cette tendance devrait se poursuivre.

Opportunités :

- Immigration comme moyen pour combler le manque de main-d'œuvre indigène
- Immigration comme opportunité pour le marché du travail

Risques :

- Concurrence avec la main-d'œuvre indigène dans certains secteurs

Finances publiques

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les charges d'intégration augmentent et pèsent sur le budget et sur le système fiscal (impôts directs et indirects) des cantons et des communes.

Opportunités :

- Immigration qui peut contribuer à l'augmentation du nombre des cotisants et de l'assiette fiscale

Risques :

- Difficultés dans l'équilibre financier vertical entre la Confédération, les cantons et les communes par la dynamique des coûts dans le domaine des assurances sociales et de la santé

8. Changements sociétaux

Tendance La structure et la composition de la population valaisanne changent. Les modes de vie, les préoccupations et les valeurs évoluent.

✓?? Evolution à moyen terme faiblement prévisible, <10 ans

●●○ Facteur d'influence très important pour le canton

La société fait face à des changements sociétaux profonds à savoir : la diversification croissante de la population aux points de vue culturel, linguistique, ethnique et religieux, le vieillissement démographique, les migrations, l'individualisation croissante, l'évolution des formes que prend la famille, la montée en puissance des régions urbaines face aux régions périphériques, les carences au niveau de la formation dans certains secteurs de la population, la constitution d'un fossé numérique, et enfin l'écart grandissant de niveaux de vie et l'écart entre groupes de population en parfaite santé et groupes plus susceptibles d'être malades.

La société, les modes de vie et les intérêts des Valaisans évoluent, sous l'effet notamment d'une individualisation croissante. D'importants changements sont intervenus au niveau des structures familiales. Le nombre de couples sans enfant, de même que celui des divorces et des familles monoparentales, a augmenté, alors que le modèle du couple avec enfants a reculé.

La proportion de personnes vivant dans la plaine du Rhône s'accroît et représente aujourd'hui les trois-quarts de la population valaisanne. Le canton est ainsi devenu plus urbain que par le passé.

Si le Valais reste un canton de propriétaires, l'attrait pour le modèle de la villa individuelle ou pour une propriété en résidence secondaire, de même que pour la voiture individuelle, pourrait perdre de l'intérêt aux yeux d'une nouvelle génération plus urbaine et plus mobile.

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Démographie

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le nombre de couples sans enfant, de même que celui des divorces et des familles monoparentales augmente alors que le modèle du couple avec enfants recule.

Risques :

- Baisse de la fécondité et augmentation du rapport de dépendance des personnes âgées

Environnement

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les mentalités, les sensibilités, les comportements et les exigences en termes de confort matériel et de consommation évoluent.

Opportunités :

- Plus grande sensibilité aux problèmes environnementaux

Risques :

- Consumérisme contribuant à l'augmentation de la consommation des ressources naturelles

Sécurité

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

La population se diversifie du point de vue culturel, linguistique, ethnique, économique et religieux.

- Risques :
- Menace sur la cohésion sociale et hausse de la propension à la violence en raison de l'individualisation croissante, de l'augmentation des disparités en termes de prospérité ainsi que de l'hétérogénéité culturelle et religieuse

Santé

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'individualisme augmente, de même que la contrainte à la performance et la pression sociale.

- Risques :
- Recrudescence des maladies de civilisation telles que le surpoids et le diabète, en particulier dans les catégories de revenus inférieures
 - Forte augmentation des maladies psychiques telles que le burnout, et intégration toujours plus difficile des personnes concernées dans le monde du travail en raison de la pression toujours plus forte exercée par la société de la performance

Situation économique et sociale de la population

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les exigences en termes de flexibilité et de compétences linguistiques, interculturelles et technologiques augmentent fortement. Le vieillissement de la société s'accélère. Les écarts de revenus se creusent étant donné que les exigences en termes de flexibilité et de compétences linguistiques, interculturelles et technologiques s'accroissent énormément.

- Opportunités :
- Augmentation de débouchés pour les personnes très bien formées

- Risques :
- Solidarité intergénérationnelle malmenée
 - Accroissement du « fossé numérique », des disparités de compétences et des écarts de revenus qui divisent la société

Formation

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'hétérogénéité est croissante au sein des salles de classe. La promotion de l'intégration dans les domaines scolaire et préscolaire gagne en importance. La demande pour un encouragement précoce, une promotion linguistique précoce et un développement de l'aide à l'enfance et à la jeunesse augmente, afin de répondre aux besoins de formation les plus divers des enfants et des jeunes. Les disparités de compétences se creusent entre les divers groupes de population.

- Opportunités :
- Diversité culturelle

- Risques :
- Hétérogénéité des personnes en formation, qui peut mettre les écoles face à des défis particuliers
 - Augmentation des coûts dans le domaine de la formation en raison de l'élargissement des offres de formation à différents échelons (encouragement précoce, apprentissage tout au long de la vie, etc.)

- Multiplication des demandes particulières (enseignement à domicile, dérogations diverses)
- Problématiques à gérer de manière de plus en plus précoce (en matière de prévention notamment)

Economie et emploi

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le monde entier est de plus en plus connecté. Les exigences en termes de flexibilité et de compétences linguistiques, interculturelles et technologiques augmentent fortement. Les exigences de performance dans le monde du travail augmentent. Le vieillissement de la société s'accélère.

- Opportunités :
- Augmentation des débouchés des branches et entreprises les plus innovantes
 - Stimulation de l'innovation par le fort brassage de la population et des idées
 - Importants débouchés pour les personnes à haut niveau de formation

- Risques :
- Forte pression sur les entreprises qui ne parviennent pas à s'adapter aux nouvelles exigences diversifiées de la population ou qui sont soumises à de nouvelles concurrences
 - Difficultés importantes pour les personnes qui ne disposent pas de formations suffisantes

Finances publiques

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'individualisation croissante, l'augmentation des disparités en termes de prospérité, l'hétérogénéité culturelle et religieuse, l'accroissement des écarts de revenus, le vieillissement de la population pèsent sur les dépenses publiques en matière de formation, de santé, d'assistance et de sécurité.

- Risques :
- Fortes pressions financières sur les assurances sociales, les dépenses de formation et de santé

Institutions

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'individualisation croissante, l'augmentation des disparités en termes de prospérité, l'hétérogénéité culturelle et religieuse, l'accroissement des écarts de revenus, le vieillissement de la population imposent de nouveaux défis aux institutions.

- Opportunités :
- Renforcement du rôle des institutions et des attentes de la population à leur égard

- Risques :
- Perte des valeurs communes et du sentiment d'appartenance à la communauté cantonale, nationale
 - Perte de confiance dans les institutions politiques, économiques et médiatiques traditionnelles

9. Progrès techniques

Tendance Les progrès technologiques vont se poursuivre et continuer à influencer les modes de vie, l'économie, le marché du travail.

- ✓✓? Evolution à moyen terme prévisible, <10 ans – mesures préventives complexes
●●● Facteur d'influence critique pour le canton

Les progrès technologiques ainsi que leur adoption se sont accélérés dans tous les domaines, transformant continuellement les structures économiques et sociales. Leur développement va se poursuivre dans les domaines principaux suivants :

- connectivité en tout temps et en tout lieu pour une part croissante de la population grâce à internet (ubiquité), objets connectés
- science des matériaux (matériaux « intelligents », nano-technologies, impression 3D)
- gestion et exploitation des données (« data-driven technologies »)
- sécurité de l'information et protection des données
- virtualisation
- intelligence artificielle et robotique
- génomique
- médecine personnalisée.

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Démographie

- (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les progrès techniques, en particulier dans le domaine de la santé, contribuent à l'augmentation de l'espérance de vie.

Opportunités :

- Gens qui vivent plus longtemps, permettant aux générations de se côtoyer davantage

Risques :

- Vieillesse de la population avec pour corollaire des besoins de prise en charge et des difficultés pour les assurances sociales notamment

Environnement

- (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les progrès technologiques et scientifiques ouvrent des possibilités en matière d'observation et de gestion de l'environnement.

Opportunités :

- Instruments de pointe pour observer l'environnement et prendre des mesures pour le préserver
- Outils de surveillance pour prévenir les dangers naturels
- Evolution technologique permettant la mise au point d'équipements moins néfastes pour l'environnement

Risques :

- Progrès technologiques avec pour corollaire dans certaines cas une augmentation de la consommation de ressources naturelles

Sécurité

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Dans le domaine de la sécurité, la technologie offre un support de plus en plus important dans l'élucidation des infractions. Elle profite toutefois également aux criminels, de plus en plus actifs sur Internet par exemple.

Opportunités :

- Police disposant de compétences et de moyens techniques perfectionnés pour lutter efficacement contre la criminalité

Risques :

- Criminels profitant également de la technologie pour perpétrer des infractions (cyberattaques avec conséquences sur les infrastructures)

Santé

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'évolution des outils de diagnostic et de traitement a permis des progrès considérables en termes d'espérance de vie et de confort pour les patients. Elle a également pour corollaire l'augmentation des coûts de la santé.

Opportunités :

- Progrès technologiques qui offrent sans cesse de nouvelles perspectives pour l'amélioration des traitements, voire l'éradication de certaines maladies

Risques :

- Demande créée par l'offre pas toujours médicalement justifiée
- Multiplication non régulée des équipements qui contribue à l'augmentation du volume et des coûts des prestations de santé

Situation économique et sociale de la population

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

De plus en plus d'équipements techniques, dont les coûts baissent au fur et à mesure de l'évolution, sont accessibles à la population.

Opportunités :

- Equipements techniques offrant de plus en plus de facilités au niveau de la vie quotidienne et améliorant les conditions de vie de la population

Risques :

- Equipements techniques avec pour corollaire un certain nombre d'effets néfastes (fracture numérique, dépendance, etc.)

Formation

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les progrès techniques, en particulier informatiques, ont une incidence sur la façon d'enseigner. Dans le domaine de la formation tertiaire et de la recherche, ils ouvrent de nouvelles possibilités d'études à distance et de travail en réseau.

Opportunités :

- Meilleur positionnement des hautes écoles et instituts universitaires, en compensant l'éloignement géographique par des offres d'études et des projets de recherche attractifs accessibles à distance
- Développement de la technologie comme support à la pédagogie

Risques :

- Renforcement de la concurrence entre hautes écoles si elles sont nombreuses à proposer ce type d'offres à distance
- Dangers liés aux nouveaux moyens numériques à prévenir au sein de l'école

Mobilité et transports

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'évolution technologique continue d'offrir de nouvelles possibilités en termes de mobilité et de transports (véhicules autonomes, assistance à la conduite, routes connectées, billetterie sur smartphone avec tarifs différenciés, etc.)

- Opportunités :
- Appui sur les nouvelles technologies pour améliorer la sécurité sur les routes et mieux répartir les passagers pour éviter les heures de pointe
 - Développement de solutions de mobilité alternatives
 - Positionnement du Valais comme un pionnier (navettes autonomes)

- Risques :
- Développement de prestations privées telles que les bus low costs / Uber qui pénalisent les transports publics ou remettent en cause les modèles en place
-

Territoire, constructions et logement

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'aménagement du territoire peut s'appuyer de plus en plus sur la digitalisation et la géo-information.

- Opportunités :
- Moyens techniques modernes à disposition du Valais pour repenser son territoire
-

Compétitivité économique

Le développement technologique détermine la capacité concurrentielle des entreprises. Il permet notamment l'expansion des économies du partage.

- Opportunités :
- Positionnement du Valais et adaptation de son cadre légal à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le modèle de l'économie du partage

- Risques :
- Secteurs traditionnels défavorisés au profit de ceux qui utilisent de nouveaux modèles
-

Branches économiques

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le modèle d'industrie 4.0, axé sur la digitalisation des processus et l'intelligence artificielle, est présenté comme le virage à ne pas manquer.

- Opportunités :
- Développement des secteurs à haute valeur ajoutée en Valais
 - Formation adaptée aux besoins de ce secteur, avec une forte capacité d'innovation

- Risques :
- Economie valaisanne qui reste axée sur des secteurs à faible valeur ajoutée
-

Tourisme

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les nouvelles technologies ouvrent de nouvelles possibilités dans le monde du tourisme (prévisions météorologiques détaillées, applications smartphone, possibilités d'offres et de réservations entre particuliers, etc.).

- Opportunités :
- Intégration des nouvelles technologies dans les réflexions sur l'avenir du tourisme et mise à profit pour le Valais des possibilités qu'elles offrent

- Risques :
- Meilleur positionnement de destinations concurrentes
 - Remise en cause des modèles en place
-

Energie

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

D'importants progrès techniques sont encore attendus au niveau des énergies renouvelables (photovoltaïque notamment) et du stockage de l'électricité. Le consommateur devient également producteur. L'efficacité énergétique des nouveaux bâtiments s'améliore.

- Opportunités :
- Mise à profit des ressources naturelles, en particulier du large ensoleillement dont bénéficie le Valais, pour développer les énergies renouvelables
 - Travaux pour accroître l'efficacité énergétique des bâtiments

- Risques :
- Menaces pour l'industrie hydroélectrique
-

Agriculture

●●●● (impact direct et fort à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'agriculture fait l'objet d'une mécanisation croissante. Elle nécessite également des connaissances et compétences techniques très spécialisées, en matière phytosanitaires par exemple.

- Opportunités :
- Développement des compétences professionnelles, de la qualité des produits, de leur authenticité et de leur valeur ajoutée (SlowFood)

- Risques :
- Endroits où la mécanisation n'est pas possible : morcellement du vignoble valaisan, ce qui rend les coûts de production plus élevés
 - Produits non concurrentiels
-

10. Changements climatiques

Tendance Les effets des changements climatiques vont s'accroître.

✓✓✓ Evolution à moyen terme fortement prévisible, <10 ans – mesures préventives efficaces

●●○ Facteur d'influence très important pour le canton

En retenant pour base un réchauffement du climat de la Suisse jusqu'en 2050 d'environ 2°C en automne, hiver et printemps et de presque 3°C en été, les précipitations augmenteront d'environ 10% en hiver et diminueront d'à peu près 20% en été. Il faudra compter avec davantage de précipitations extrêmes et donc aussi de crues et laves torrentielles pendant l'hiver, mais éventuellement aussi durant l'été en dépit de la baisse des précipitations totales. En été, il y aura davantage de vagues de chaleur et probablement aussi de périodes de sécheresse. Il faut s'attendre par contre à moins de vagues de froid en hiver.

Dans l'optique actuelle, et pour autant que l'augmentation des températures reste dans les limites attendues, les conséquences du réchauffement climatique auxquelles il faut s'attendre d'ici 2050 semblent maîtrisables en Suisse.

Des estimations approfondies des coûts des adaptations et mesures – un facteur important pour l'économie nationale – font toutefois encore défaut. La branche du tourisme notamment doit s'attendre à des changements radicaux. Ce constat ne doit pas faire oublier que l'évolution à long terme au cours de la seconde moitié du 21^{ème} siècle dépendra fortement des mesures de réduction qui seront prises pendant les prochaines années et décennies, et que les impacts seront de même nettement plus graves dans le cas d'une évolution du type « business-as-usual ». (Source : *Les changements climatiques et la Suisse en 2050*, Organe consultatif sur les changements climatiques, 2007)

Enjeux pour les principaux domaines concernés / opportunités / risques

Démographie

●●○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les conséquences des changements climatiques (cyclones tropicaux, fortes pluies et inondations, sécheresses et désertification, élévation du niveau de la mer) auront des répercussions en termes de migrations et de mobilité humaine. Ces conséquences vont augmenter dans les décennies à venir.

Risques :

- Augmentation des migrations

Environnement

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

La composition des écosystèmes se modifiera en Suisse à long terme, car les espèces réagissent différemment aux changements climatiques. La flore et la faune suisses se rapprocheront toujours plus de celles des régions méridionales et de très basse altitude. Les espèces sensibles à la chaleur se rabattront vers des zones plus fraîches situées sur les hauteurs. La disponibilité en eau prendra une plus grande importance à l'avenir pour les écosystèmes, les zones les plus concernées étant les vallées et les régions collinaires.

Opportunités :

- En altitude, productivité de la forêt et des prairies permanentes plutôt stimulée par le réchauffement

Risques :

- Forte diminution, voire disparition, des espèces sensibles peu

mobiles

- Recul des glaciers et disparition de certains d'entre eux
- Production de bois, de denrées alimentaires et d'eau propre entravée par la combinaison de températures élevées et de précipitations moins abondantes
- Diminution de la productivité de la forêt et des prairies permanentes

Sécurité

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

Des événements extrêmes devenant plus fréquents et augmentant d'intensité peuvent perturber fortement les écosystèmes de la Suisse à l'échelon local et leur faire perdre de ce fait, au moins temporairement, leur effet protecteur. Les précipitations tomberont plus souvent sous forme de pluie que de neige. Les crues se feront plus fortes et plus fréquentes, surtout en hiver.

Risques :

- Augmentation des dangers et des catastrophes naturelles (crues, laves torrentielles et glissements de terrain)

Santé

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Comme l'a montré la canicule de l'été 2003, l'accroissement des vagues de chaleur, associé à des concentrations d'ozone plus élevées, représente en Suisse la principale conséquence sanitaire d'un réchauffement.

Risques :

- Augmentation de la mortalité consécutive à la chaleur et à la multiplication et l'intensification probables d'autres événements extrêmes, tels que les inondations, les laves torrentielles et tempêtes
- Augmentation des vecteurs de maladies (tiques, moustiques)
- Accroissement du danger d'intoxications alimentaires par des denrées avariées

Mobilité et transports

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Les impacts des changements climatiques sur les réseaux routiers et ferroviaires tiennent avant tout à l'augmentation possible des événements météorologiques extrêmes. Les fortes précipitations sont une menace pour la stabilité des routes et des sillons ferroviaires.

Opportunités :

- Réduction des perturbations dues à la neige

Risques :

- Perturbations du trafic ferroviaire et routier dues aux inondations et glissements de terrain
- Destructures des infrastructures

Territoire, constructions et logement

●●●○ (impact direct mais mesuré à moyen terme du facteur, <10 ans)

L'augmentation attendue de l'intensité et de la fréquence des événements météorologiques extrêmes est une menace pour les éléments sensibles de l'enveloppe des bâtiments. L'augmentation possible des crues, des fortes précipitations, des tempêtes et chutes de grêle peut mettre en danger des bâtiments et entraîner de gros dommages financiers. Le réchauffement climatique fait augmenter aussi les besoins en climatisation.

Opportunités : • Réalisation de travaux de rénovation en vue d'améliorer l'isolation des bâtiments

Risques : • Mise en danger des constructions

Tourisme

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Des étés plus chauds peuvent rendre des destinations indigènes plus attractives pour le tourisme, ceci notamment au bord des lacs ou dans les Alpes. En hiver par contre, la montée de la limite des chutes de neige a pour conséquence qu'à long terme, des régions skiables des Préalpes ne pourront plus guère être exploitées de façon rentable.

Opportunités : • Augmentation du tourisme estival
• Augmentation de la fréquentation des stations de sport d'hiver situées en haute altitude

Risques : • Réduction de la fréquentation des stations de sport d'hiver située aux altitudes moyennes et basses
• Altération du paysage due à l'énorme recul des glaciers
• Conséquences du dégel du pergélisol sur les remontées mécaniques
• Dangers d'éboulement et de chutes de pierres, difficultés d'accessibilité de certains lieux touristiques

Energie

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

A l'avenir, dans le secteur des services notamment, on aura besoin de moins d'énergie en hiver pour le chauffage et de davantage en été pour la climatisation. La demande se déplacera donc des combustibles vers l'électricité. La diminution du débit et de l'effet réfrigérant des cours d'eau, en été surtout, aura un impact défavorable sur la force hydraulique et les centrales refroidies à l'eau.

Opportunités : • Nouvelles énergies renouvelables plus compétitives en raison de la demande accrue d'énergie

Risques : • Accroissement du risque d'interruptions d'exploitation dans le secteur énergétique
• Diminution de la production d'hydroélectricité

Agriculture

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Un réchauffement modéré inférieur à environ 2–3°C devrait avoir en général des effets positifs pour l'agriculture suisse. La période de végétation étant plus longue, la production des prairies et le rendement potentiel des récoltes de nombreuses plantes seront plus élevés, pour autant que l'offre en eau et en substances nutritives soit suffisante. La production animale pourra aussi en profiter. Les risques pourront être atténués par une diversification des entreprises et une plus haute couverture d'assurance.

En Suisse, jusqu'en 2050, la libéralisation des marchés et les adaptations de la politique agricole seront des facteurs d'influence plus importants que les changements climatiques.

Opportunités : • Production des prairies et rendement potentiel des récoltes de nombreuses plantes plus élevés, profitables également pour la

production animale

- Risques :
- Offre en eau en baisse en été
 - Davantage de mauvaises herbes et d'insectes nuisibles
 - Dommages accrus en raison des événements extrêmes en augmentation (érosion des sols, pertes de récoltes)

Finances publiques

●●○○ (impact indirect à moyen terme du facteur, <10 ans)

Le changement climatique impliquera non seulement une augmentation de la température, mais aussi une plus grande fréquence d'événements météorologiques extrêmes. L'impact sur les finances publiques n'a pas encore été évalué pour la Suisse. Le changement climatique aura toutefois un impact négatif sur les finances publiques en tendant à augmenter les dépenses et à réduire les recettes.

- Risques :
- Augmentation des charges :
 - Prévention du changement climatique :
 - Dépenses publiques pour étudier le phénomène du changement climatique
 - Dépenses publiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
 - Achat de certificats étrangers pour atteindre les objectifs d'émissions de CO2
 - Adaptation et réparation des dommages :
 - Dépenses publiques pour protéger des villages, des infrastructures, des écosystèmes, etc., contre des dangers croissants causés par le changement climatique
 - Réparation des dommages qui n'ont pas pu être évités (par exemple reconstruction d'une infrastructure de transport détruite par un glissement de terrain)
 - Engagements internationaux :
 - Contributions aux fonds climatiques internationaux et aides aux pays touchés par le changement climatique (y compris l'accueil de réfugiés climatiques)
 - Impact sur les recettes :
 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre qui implique notamment une diminution de la consommation de combustibles et de carburants fossiles ; ce qui conduit à une diminution des recettes de l'impôt sur les huiles minérales
 - Impact négatif du changement climatique sur la base fiscale et donc sur les revenus des collectivités publiques, dans la mesure où il pénalise la croissance du PIB, par exemple par une réduction des exportations vers les pays appauvris par le changement climatique
 - Compensation partielle des baisses fiscales dans la mesure où le changement climatique engendre des innovations dans le domaine des technologies vertes et une croissance de ce domaine économique

Sources : *Les changements climatiques et la Suisse en 2050*, Organe consultatif sur les changements climatiques, 2007 / *Perspectives à long terme des finances publiques en Suisse*, AFF, 2016

Annexe

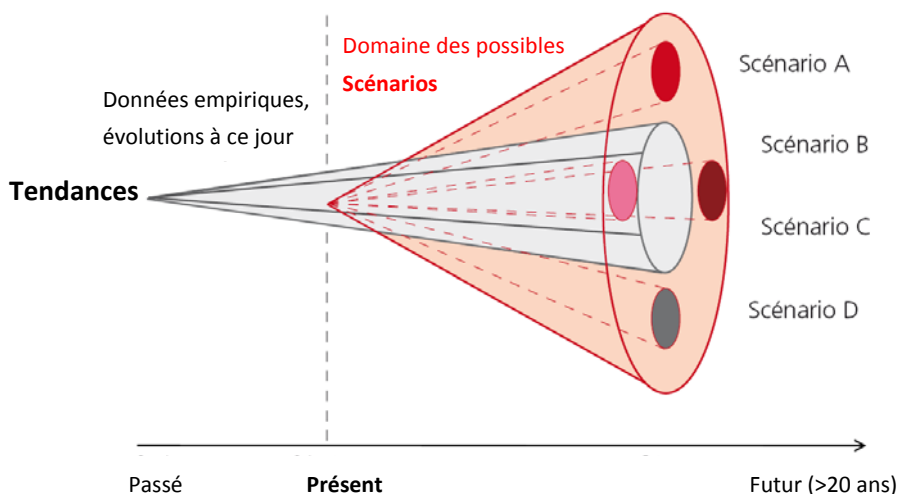
Perspectives 2030 : Quatre scénarios prospectifs de la Confédération

Technique des scénarios

Les analyses qui précèdent partent de l'hypothèse que les tendances constatées ces dernières années et qui ont façonné le Valais devraient en principe perdurer à moyen terme (< 10 ans). Cependant personne ne sait exactement ce qui adviendra du Valais à plus long terme ou même à court terme notamment en lien avec l'évolution de certains facteurs d'influence. Des prévisions relativement fiables peuvent être faites au sujet l'évolution démographique, par contre pour d'autres facteurs, ces prévisions sont très aléatoires, voire impossibles au-delà d'une législature.

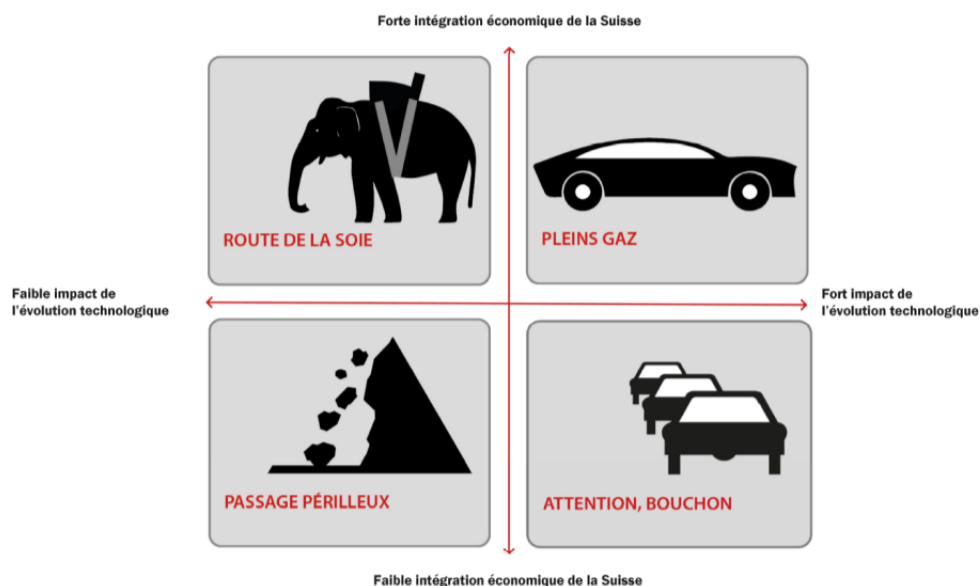
Couplée à l'*analyse des tendances* (cône gris ci-dessous), la *technique des scénarios* (cône rouge) permet néanmoins d'esquisser des développements possibles à plus long terme. La technique des scénarios ne produit délibérément aucune indication quant à la probabilité de voir se réaliser l'un ou l'autre développement.

Tendances – Scénarios (Source : Perspectives 2025, Chancellerie fédérale)



Deux facteurs d'influence majeure (variables pivot) ont été retenus par la Confédération pour l'élaboration des scénarios, à savoir «*L'intégration économique de la Suisse*» et «*L'évolution technologique globale*». Ces deux axes donnent quatre scénarios prospectifs, développés jusqu'à l'année 2030 (voir illustration). Ces quatre scénarios dressent l'éventail des développements possibles, sans préjuger de la désirabilité politique ni de la probabilité d'une occurrence ou d'une autre.

Les quatre scénarios prospectifs 2030 de la Confédération (Source : Perspectives 2030, Chancellerie fédérale)



Scénario 1 : « Plein gaz »

→ Forte intégration économique de la Suisse

→ Fort impact de l'évolution technologique

En 2030, la **mondialisation** est **presque achevée**. L'économie planétaire se caractérise par un allègement des entraves au commerce à l'échelon multilatéral et la **croissance** est au rendez-vous. L'**évolution technologique est rapide**, ce qui n'est pas sans risque. La consommation des ressources naturelles est en outre élevée. L'inégalité économique entre les Etats s'accroît. L'**UE** est en **bonne forme**. Les organisations internationales comme l'ONU jouent un rôle important et un **système de gouvernance mondiale renforcé** s'est mis **en place**. La Suisse profite du libre-échange et son **économie est robuste**. Quant à ses **relations** avec l'**UE**, elles sont **bien réglées**, sur la base d'un accord clair. L'**immigration est forte** et **freine le vieillissement** démographique. L'**individualisme progresse** dans le corps social. La **répartition de la prospérité** est de plus en plus **inéga**le et les **tensions sociales** s'enveniment. La bonne situation économique permet cependant de maintenir un **Etat social fort**.

Gagnants

Ont notamment vu leur situation s'améliorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine économique

- le secteur tertiaire
- les secteurs des matières premières, de l'énergie, des produits pharmaceutiques et de la finance, de même que les entreprises exportatrices
- les entreprises multinationales
- le système dual de la formation professionnelle et les hautes écoles

Domaine politique

- la Genève internationale et les régions métropolitaines

Domaine technologique

- le pôle de recherche et de production suisse
- les spécialistes MINT (mathématique, informatique, sciences naturelles et techniques)

Domaine socioculturel

- les personnes à haut niveau de formation, faisant preuve de compétences interculturelles, d'une grande capacité d'adaptation et de mobilité
- les femmes, en raison de leur présence accrue dans la vie professionnelle et dans les positions dirigeantes
- les groupes de population à hauts revenus

Perdants

Ont notamment vu leur situation se détériorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine économique

- les entreprises qui n'ont pas pu négocier le virage technologique et qui n'ont guère pu s'adapter aux nouvelles normes internationales
- les branches du secteur secondaire dont les produits ne sont pas protégés par des brevets

Domaine socioculturel

- les groupes de population retranchés des autres par le fossé numérique
- les personnes à faible niveau de formation dont les compétences interculturelles, la capacité d'adaptation et la mobilité sont faibles
- les groupes de population à bas revenus

Scénario 2 : « Attention bouchon »

- Faible intégration économique de la Suisse
- Fort impact de l'évolution technologique

Le monde se caractérise par une **intense rivalité** entre la **Chine** et les **Etats-Unis**. Les grandes puissances se livrent à une course technologique qui produit de **nombreuses technologies nouvelles**. Sur le plan de la **sécurité**, la **situation** est **instable** et les menaces cybernétiques s'aggravent. L'UE s'adosse fortement aux Etats-Unis ; la Russie, elle, est tournée vers la Chine. La **situation politique** mondiale est également **instable**. Le **prix des matières premières augmente** en raison de leur forte demande. **L'économie suisse souffre de la détérioration des liens avec l'UE**. Tisser des relations commerciales avec des Etats situés sur d'autres continents prend du temps. De **nouvelles technologies compensent** partiellement les **inconvenients du recul du commerce extérieur**. L'**immigration décroît**, les **femmes** sont plus **nombreuses à exercer une activité professionnelle** ou augmentent leur temps de travail. Les **jeunes Suisses très qualifiés émigrent aux Etats-Unis ou en Asie**, où ils pensent trouver de meilleures opportunités professionnelles. Le **vieillissement démographique s'accélère** et les **assurances sociales** sont mises **sous pression**, ce qui entraîne un allongement de la durée de la vie active. Les **tensions intergénérationnelles s'accroissent**.

Gagnants

Ont notamment vu leur situation s'améliorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine économique

- le secteur primaire
- les professions manuelles
- les branches à fort potentiel d'automatisation
- le pôle suisse pour les centres de calcul

Domaine socioculturel

- les femmes, sous l'angle d'une plus grande participation à la vie professionnelle et d'une présence accrue dans les positions dirigeantes
- les travailleurs faisant preuve de flexibilité et de mobilité

Domaine écologique

- l'environnement, du fait que des technologies plus efficaces et une croissance économique en berne conduisent à une moindre utilisation des ressources naturelles, ce qui diminue la pollution

Perdants

Ont notamment vu leur situation se détériorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine économique

- le secteur tertiaire
- les entreprises importatrices et exportatrices
- les branches à faible potentiel d'automatisation
- les régions frontalières, du fait du relâchement des liens avec l'UE
- la place financière
- les prestataires de services axés sur l'international

Domaine socioculturel

- les femmes, sous l'angle de la double charge de travail qui résulte de la vie familiale et professionnelle
- le secteur de la santé, vu l'accélération du vieillissement démographique
- les personnes dépendantes ayant des moyens financiers limités
- les villes, vu les départs de plus en plus nombreux vers l'agglomération

Scénario 3 : « Passage périlleux »

- Faible intégration économique de la Suisse
- Faible impact de l'évolution technologique

Le monde est **segmenté** en plusieurs régions qui se font **concurrence**. **Politique hégémonique** et **entraves** au commerce sont à l'ordre du jour. Les **puissances régionales** que sont le Brésil, la Chine, l'Inde, la Russie et l'Afrique du Sud **gagnent en importance** par rapport à l'Occident. **L'UE est affaiblie**, ses Etats membres recommencent de plus en plus souvent à agir de manière autonome. **L'énergie coûte cher** et le **progrès technique** est **lent**. **La Suisse se replie sur son marché intérieur**. **L'immigration** est **en baisse** et le **chômage augmente**. Le **vieillessement** démographique qui **s'accroît** met **l'Etat social sous forte pression**. Le sens de la communauté se renforce et les **valeurs traditionnelles** reviennent **en force**. La famille se voit accorder une plus grande importance. La **Suisse** devient un **pays d'émigration**.

Gagnants

Ont notamment vu leur situation s'améliorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine économique

- le secteur primaire
- les régions structurellement défavorisées

Domaine socioculturel

- les langues nationales et les dialectes
- l'esprit communautaire à l'échelon local
- les associations et les traditions

Perdants

Ont notamment vu leur situation se détériorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine politique

- la Genève internationale

Domaine économique

- les entreprises exportatrices
- les régions métropolitaines

Domaine socioculturel

- les femmes, vu la plus grande difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle
- les familles, vu l'accroissement des charges financières et le retrait de l'Etat social
- les groupes de population à faibles revenus

Scénario 4 : « Route de la soie »

- Faible intégration économique de la Suisse
- Faible impact de l'évolution technologique

Le monde se caractérise par la **montée en puissance** de l'**Asie** du Sud et de l'Est et d'une partie de l'Afrique. Les **Etats-Unis** et l'**UE** sont par contre **affaiblis**. Les émissions de gaz à effet de serre augmentent fortement, le **changement climatique s'accélère**. Les **technologies évoluent lentement**. La **Suisse** entretient de **bonnes relations commerciales** avec ses régions limitrophes, de même qu'avec une Asie en position dominante. Elle forme une zone économique dynamique avec les régions qui lui sont immédiatement voisines. L'**immigration en Suisse** – que ce soit en provenance d'Asie, d'Afrique ou d'Europe – demeure **importante**, ce qui avive les **tensions sociales**.

Gagnants

Ont notamment vu leur situation s'améliorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine économique

- les entreprises importatrices et exportatrices qui entretiennent des liens économiques avec des pays d'Asie du Sud et de l'Est
- le secteur des matières premières

Domaine socioculturel

- les personnes qui connaissent des langues asiatiques et celles qui disposent de compétences interculturelles

Perdants

Ont notamment vu leur situation se détériorer en Suisse en 2030 par rapport à 2015 :

Domaine économique

- les entreprises exportatrices qui visent le marché américain

Domaine socioculturel

- les travailleurs des secteurs professionnels soumis à forte concurrence
- le corps social dans son ensemble, vu le relâchement de la cohésion
- les victimes d'événements météorologiques extrêmes